Table des matières

INTRODUCTION
LES PROJETS DEJA REALISES OU EN COURS DE REALISATION (LOT 0)
LES PROJETS EN PRIORITE 1
LES PROJETS EN PRIORITE 2
LES PROJETS EN PRIORITE 3

INTRODUCTION

La partie 4 d'un PCDR est dédiée à la description des projets et actions conçus dans le cadre d'une opération de développement rural, qu'il soient déjà réalisés, en cours de réalisation ou encore (et le plus souvent) à réaliser.

Pour rappel, la partie 2 explique comment le processus de participation a abouti à mettre sur pied la liste de près 80 projets et actions retenus dans ce PCDR, alors que la partie 3 expose le fil conducteur qui relie les projets et actions et les rend cohérents les uns avec les autres et avec les objectifs généraux définis au préalable.

Cette partie 4 est donc en quelque sorte le résultat du processus de participation de ces trois dernières années et de la réflexion de fond menée par les membres de la CLDR sur les objectifs de développement de la commune pour les 10 prochaines années.

Le « schéma de développement », déjà utilisé dans la partie 3, a été complété avec des indications en couleur concernant la priorité avec laquelle le projet ou l'action devrait être réalisée.

Pour une question de cohérence, les fiches-projets décrites ci-dessous ont été listées, d'une part, par priorité (lot 0, priorités 1, 2, 3) et, d'autre part, par mesure, sur base de la liste de priorité votée par la CLDR (voir partie 2 du PCDR). La numérotation, qui avait déjà été adoptée précédemment, en fonction des mesures et objectifs définis en amont du processus de participation, n'est donc en aucun lien avec la priorité accordée à la fiche-projet.

Force est de constater que de nombreux projets décrits ci-après sont de type immatériel, c'est-à-dire non localisables sur une carte. Ils se rapprochent donc plus d'actions à mettre en oeuvre que de nouvelles infrastructures à créer. La CLDR devra donc, au cours des prochaines années s'atteler à leur mise en œuvre.

En ce qui concerne la description des projets, les fiches-projet infrastructure, susceptibles d'être subsidiées par le développement rural, se basent sur la fiche-projet type défini légalement. En ce qui concerne les autres projets, la structure suivante a été retenue :

- dénomination, priorité et numérotation,
- objectifs et mesures rencontrés
- l'origine de la demande
- le pourquoi du projet
- le comment
- les intervenants
- le programme de réalisation qui précise quels sont les éléments du programme qui sera mis en œuvre au cours des années 2009-2010
- les indicateurs de mesure

Les indicateurs de mesure ont été élaborés en collaboration avec les membres de la CLDR.

La carte ci-contre précise la localisation des projets retenus en priorités 1, 2 et 3.

Fiches-projets
LOT 0

1.1.2 :	Maximisation du bulletin communal	3
1.1.6 :	Affichage des offres d'emploi dans les salles d'attente	5
3.4.3 :	Cofinancement de stages jeunes conducteurs	6
3.5.6 :	Mise en place d'un groupe-action « Déchets »	7
3.7.5 :	Amélioration des infrastructures scolaires	9
4.1.4 :	Accueil des nouveaux habitants	10
4.2.5 :	Aide à la gestion du budget des ménages défavorisés	11
5.2.4 :	Mise en valeur de l'arboretum de Mefferscheid	12
5.3.3 :	Mise en place d'un groupe « Développement durable » Transcommunal	13

Maximisation du bulletin communal

LOT 0

Fiche-projet n°1.1.2

Objectif : Jouer la carte de la communication
Mesure : Optimisation des vecteurs de communication

POURQUOI ce projet ?

Ce projet a été proposé dès le début de l'ODR lors des différentes séances d'info-consult ou lors des visites de village. A la suite du changement de majorité, la mise en page du bulletin communal a été complètement revue et remise au goût du jour (couleurs, graphisme, intégration de photos, voir www.baelen.be, onglet nouveautés). La publication est passée de mensuelle à bimestrielle permettant de développer des dossiers thématiques plus complets. En effet, la population pense que c'est un bon outil de communication sur des sujets plus délicats ou des projets importants, vu que le bulletin communal est distribué à chaque ménage. Il complète donc utilement le site internet (voir projet 1.1.1.).

COMMENT ?

Depuis le début de l'ODR les habitants mettent l'accent sur l'importance de la publication du bulletin communal ; ils saluent sa parution régulière, mais regrettent qu'il se limite à lister les activités de la commune et que sa mise en page soit si peu attrayante.

A noter que depuis le début de l'ODR, les habitants ont été tenus au courant de l'évolution de l'ODR au travers de la parution mensuelle (puis bimestrielle) des « nouvelles du développement rural ». De plus, depuis l'existence du groupe-action « Déchets », les membres publient à tour de rôle un article sur leur expérience personnelle de réduction de la production de déchets.

Les habitants ont, par ailleurs, formulés de nombreuses idées quand à l'amélioration du

contenu, qui sont au fur et à mesure intégrés ou qui constituent un réserve de thèmes à aborder :

- Ajout d'une page spécifique pour Membach
- Prévoir des informations en allemand
- Donner la parole aux habitants, aux jeunes, aux aînés
- Intégration et approfondissement des sujets « sensibles » (ex : monter un dossier sur la carrière) ou de pages à thème
- Insertion d'une rubrique récurrente : la recette de terroir (et son auteur)
- Possibilité à une famille nouvellement arrivée de se présenter
- Intégration d'un caléidoscope des habitants (ex : 24 photos d'habitants + leur nom et domicile)
- Lancement d'un jeu-photo de reconnaissance des habitants bébés
- Information plus large sur les activités, public visé et horaires du Bailus pour en augmenter sa fréquentation
- Meilleure promotion des manifestations
- Meilleure visibilité des actions menées dans le cadre de programmes tels que le contrat rivière, l'ODR, etc.
- Rendre public (dans le BC) la prise de vandales ou pollueurs.

INDICATEURS ?

- Nombre d'articles par année sur des thèmes « à problèmes »
- Nombre d'articles par année rédigés par des habitants
- Nombre d'invitations à la consultation sur des projets communaux

Affichage des offres d'emploi dans les salles d'attente	**LOT 0** **Fiche-projet n°1.1.6**

Objectif : Jouer la carte de la communication
Mesure : Optimisation des vecteurs de communication

POURQUOI ce projet ?

Ce projet est né lors des info-consult et a comme objectif d'améliorer le taux d'emploi, même si celui-ci est bon dans la commune. L'emplacement des salles d'attente semble logique vu le temps qu'on est sensé y passer.

COMMENT ?

Les offres d'emploi du FOREM sont affichées aussi bien à la maison communale qu'au CPAS. L'ALE met à disposition l'ensemble des classeurs avec les offres d'emploi du FOREM. De plus, la maison de l'emploi de Welkenraedt met a disposition un conseiller en recherche d'emploi, qui apportera les conseils nécessaires à la personne qui se présente.

INDICATEURS ?

- Fréquence des mises à jour
- Nombre d'annonces
- Nombre de personnes sans travail ayant trouvé un emploi suite à la consultation de ces offres

Cofinancement de stages jeunes conducteurs	**LOT 0** **Fiche-projet n°3.4.3.**

Objectif : Conjuguer les usages au futur
Mesure : Soutien d'une mobilité respectueuse

POURQUOI ce projet ?

La sécurité routière est un sujet important en général et surtout dans le monde rural où les vitesses sont souvent excessives. Or, les statistiques démontrent que 70 % des accidents impliquent des jeunes entre 18 et 24 ans et ceci surtout à proximité de leur lieu de résidence (moins de 7km).

COMMENT ?

Depuis quelques années sont donc organisés des stages de conduite défensive à l'attention des jeunes. Afin de favoriser la participation à ces stages par les jeunes de la commune, la commune de Baelen a pris en charge une partie des coûts d'une demi-journée de stage de conduite défensive organisée fin 2008. Sur les 320 jeunes qui répondaient aux critères fixés par la commune, 31 se sont inscrits et ont participés au stage. Le bulletin communal n°348 a fait écho du stage. Les critères étaient les suivants :

- être détenteur d'un permis de conduire B
- être âgé entre 18 et 23 ans ou avoir eu son permis en 2007 ou 2008
- être résidant sur le territoire communal depuis début 2008.

INDICATEURS ?

- Diminution des accidents impliquant des jeunes de la commune.
- Nombre de participants annuels aux stages de conduite

Mise en place d'un groupe-action « Déchet »	LOT 0 Fiche-projet n°3.5.6 n°1.2.4 n°5.1.2 n°2.1.5

Objectif : Conjuguer les usages au futur
Mesure : Protection active de l'environnement

Objectif : Jouer la carte de la communication
Mesure : Organisation de manière proactive la participation de la population

Objectif : Cultiver le civisme
Mesure : Stimulation au respect de l'environnement et du cadre de vie

Objectif : Susciter une nouvelle géographie de la commune
Mesure : Conception d'une image forte

POURQUOI ce projet ?

La commune s'est donné comme enjeu de devenir une commune « exemplaire ». La gestion des déchets est l'un des domaines où celle-ci tentera l'exemplarité.

Cette initiative concrète sur le thème des déchets à pour raisons : un thème récurrent lors des réunions information-consultation, des incitations en ce sens de la CLDR et d'autres citoyens, des moyens à disposition : les guides-composteurs, le stagiaire éco-conseiller de la FRW, …

Le groupe action déchets, constitué dans le cadre de l'ODR s'est donné pour mission d'améliorer la gestion des déchets dans la commune et de relever le défi de figurer en haut du classement Intradel pour ce qui concerne la production de déchets ménagers. Or, les déchets verts, matières organiques et donc biodégradables constituent une fraction importante dans la poubelle d'un habitant lambda, soit 40 % des poubelles ou 140 kg de « déchets ». Le compostage de ceux-ci permet non seulement de réduire son empreinte « déchets », mais aussi de bénéficier d'un produit à haute valeur ajoutée: le compost.

COMMENT ?

Une dizaine de membres de la CLDR ont choisi de s'impliquer dans un « Groupe Action » (GA) avec pour mission d'agir concrètement sur la production de déchets au sein de la commune. Le groupe s'est fixé comme objectif d'atteindre les sommets du classement Intradel répertoriant les communes d'après le nombre de kilos de déchets produits par an par habitant. Réuni une première fois en octobre, le GA a évoqué une série d'actions à moyen et long terme.

A ce jour, ses réalisations sont les suivantes :

- édition d'une rubrique récurrente dans le BC « comment faire maigrir sa poubelle » qui paraît tous les 2 mois depuis début 2008
    - « Composter, c'est facile ! »
    - « Réduire les déchets de papier : une stratégie gagnante »
    - « Moins de déchets verts : 5 pistes d'action »
    - « Moins de déchets dans les écoles »

- « Minimiser ses déchets via le broyage »
- « Les piles, petits déchets, gros dégâts »

Différentes actions prolongeaient l'article. Exemple : l'insertion avec l'article sur les déchets papier de l'auto-collant « stop-pub » (reçu en toute-boîte par les habitants), l'annonce d'un budget communal pour l'achat de gourdes et de fontaines dans l'article sur les déchets à l'école, la suggestion d'achat-groupé d'un broyeur de quartier pour l'article sur le broyage, …

- participation à la journée de l'arbre, démonstration de compostage, information sur le recyclage (2007)
- participation à l'opération « Rivières propres » initiée par le Contrat Rivière Vesdre (2008)
- installation d'un compost scolaire (prévue en 2009)
- rencontre de l'intercommunale Intradel pour l'informer des actions réalisées et à venir du groupe et envisager les synergies et complémentarités possibles (janvier 2009)

Journée de l'arbre 2007

INDICATEURS ?

- Nombre d'articles rédigés
- Diminution des déchets par habitants (kg)
- Evolution de la commune dans le classement Intradel
- Nombre de sollicitations des guides composteurs
- Diminution des dépôts sauvages
- Nombre de composts installés

Amélioration des infrastructures scolaires	**LOT 0** **Fiche-projet n°3.7.5**

Objectif : Conjuguer les usages au futur
Mesure : Adaptation des services à la demande actuelle et aux usages futurs

POURQUOI ce projet ?

La population communale est en forte croissance depuis de nombreuses années et les locaux scolaires ne suffisent donc plus pour accueillir les enfants des villages et hameaux. Au fur et à mesure du temps, des modules ont donc été installés afin d'accueillir des locaux de classe. La situation dans le village de Baelen s'est encore dégradée depuis l'incendie de la maison communale abritant également des salles de cours et la bibliothèque.

COMMENT ?

Les solutions actuelles sont différentes pour les deux villages.

A Baelen commence en 2009 la construction d'une toute nouvelle école (le projet ayant été initié il y a près de 6 ans). Ce nouveau bâtiment se localisera en intérieur d'îlot, derrière le centre culturel et sportif. Suite aux demandes et réflexions des habitants émises lors des consultations et grâce à la volonté du collège communal, le projet (déjà accepté tel quel par l'administration compétente) a pu être entièrement repensé afin d'intégrer les principes de développement durable : isolation renforcée, aménagement d'une chaudière biomasse (reliée à un réseau de chaleur qui desservira également maison communale et foyer culturel).
Une étude de faisabilité a été réalisé pour savoir s'il était rentable d'installer une chaufferie au bois (190 kWth) et un réseau de chaleur. Suite à cette étude, le choix s'est porté sur ce type d'équipement qui reliera l'école, l'administration communale et le centre culturel et sportif.

A Membach des nouveaux modules ont été installés en 2008 sur un terrain situé à l'arrière de l'école primaire appartenant à la fabrique d'église. Ils occupent 72 m² et ont été optimalisés au niveau de l'isolation. Cette solution est intermédiaire en attendant une nouvelle construction.

INDICATEURS ?

- Indice de satisfaction des élèves
- Economie émission de CO2
- Nombre de visites organisées du réseau de chaleur

Accueil des nouveaux habitants	**LOT 0** **Fiche-projet** **n°4.1.4** **n°1.1.7**

Objectif : Tisser le lien social
Mesure : Facilitation des échanges entre habitants

Objectif : Jouer la carte de la communication
Mesure : Optimisation des vecteurs de communication

POURQUOI ce projet ?

Même si la petite taille de la commune facilite l'inter-connaissance, la consultation des habitants a mis en avant d'une part la difficulté des nouveaux arrivants à s'intégrer - en lien sans doute avec le manque de possibilités de contacts (manque d'activités, de manifestations) et/ou un accueil de ceux-ci peu structuré, et d'autre part, le manque d'ouverture des autochtones vis-à-vis de ceux-ci ainsi qu'un esprit de clocher bien réel.
Il a été constaté en outre, que les nouveaux arrivants ne s'identifient pas au territoire communal, qu'ils intègrent peu souvent les clubs et d'associations de la commune.

COMMENT ?

Chaque semestre (janvier et décembre), chaque nouvel habitant est invité à une réunion de rencontre avec les élus communaux. Chacun y a l'occasion de s'y présenter brièvement et le bourgmestre présente un powerpoint sur la commune (infos générales, administration, associatif, grands projets, PCDR, ...).
Cette présentation est suivie d'un temps de « questions – réponses ».
Un verre est ensuite offert afin de donner l'occasion de discuter ensemble et faire connaissance.
La dernière réunion a eu lieu le 24 janvier 2009. En moyenne une vingtaine de personnes participent à cette réunion.

INDICATEURS ?

- Proportion de nouveaux arrivants participant à ces réunions
- Intégration de ceux-ci à la vie locale (associations, ODR, …)

Aide à la gestion du budget des ménages défavorisés	LOT 0 Fiche-projet n°4.2.5

Objectif : Tisser le lien social
Mesure : Construction de la solidarité

POURQUOI ce projet ?

La commune compte 15 minimexés, ce qui est proportionnellement peu par rapport aux autres communes.
L'hiver passé, il y a eu 67 demandes d'allocations de chauffage.

COMMENT ?

Le CPAS a mis en place un service médiation dettes et gère 5 dossiers. l'AS pense qu'il y a plus de personnes en difficulté que ça dans la commune, mais qu'elles vont se faire aider à Verviers car c'est plus anonyme.

INDICATEURS ?

- Nombre de dossiers traités

Mise en place du Groupe de Travail « Arboretum »	LOT 0 Fiche-projet n°5.2.4 n°1.2.9

Objectif : Susciter une nouvelle géographie de la commune
Mesure : Développement d'un tourisme vert

Objectif : Jouer la carte de la communication
Mesure : Organisation de manière proactive la participation de la population

POURQUOI ce projet ?

Fin de l'année 2007, Yves Pieper, ingénieur des Eaux et Forêts est venu exposer à la CLDR l'idée de réaménagement de l'arboretum. La DNF était prête à prendre à sa charge le réaménagement des sentiers, mais manquait d'inspiration pour une valorisation didactique/artistique attractive pour des publics différents.
La CLDR a jugé ce projet très intéressant pour la commune, et quelques membres ont intégré un « groupe-action Arboretum de Mefferscheid ».

COMMENT ?

Ont eu lieu :

- une visite du site avec le GA Arboretum et la DNF pour se faire une idée du lieu, récolter les premières impressions, prise de photos, explications historiques, destruction partielles dues aux tempêtes, etc.
- une réunion du GA Arboretum pour brainstorming « quelles sont les possibilités de mise en valeur ? » du site.
- une présentation des résultats du brainstorming (pistes d'action, outils de sensibilisation, identification partenaires possibles, etc.) à la DNF.

Reste à la DNF à se prononcer quant au choix d'un projet particulier et à définir la collaboration ultérieure pour la mise en œuvre.

INDICATEURS ?

- Mise en place du projet
- Nombre de visiteurs

Mise en place d'un groupe « Développement durable » transcommunal	**LOT 0** **Fiche-projet** **n°5.3.3** **n°1.2.8** **n°3.5.7**

Objectif : Susciter une nouvelle géographie de la commune
Mesure : Détricotage des frontières avec les communes voisines

Objectif : Conjuguer les usages au futur
Mesure : Protection active de l'environnement

Objectif : Jouer la carte de la communication
Mesure : Organisation de manière proactive la participation de la population

POURQUOI ce projet ?

Le développement durable est un développement capable de répondre aux besoins actuels ; besoins sociaux, développement économique et protection de l'environnement, sans compromettre les possibilités pour les générations futures de répondre à leurs propres besoins". Les habitants, au travers des consultations, se sont largement exprimés en faveur du ce type de développement, soulignant notamment le manque d'un dialogue ouvert sur la problématique et les conséquences du réchauffement climatique en ce qui concerne les actions à mener au niveau communal, le manque d'aménagements cohérents pour les usagers faibles, le manque de réflexion par rapport aux transports alternatifs, la protection peu active de l'environnement, une commune sans projet d'économies d'énergie, la diminution de la cohésion sociale, un manque de consultation/participation des habitants, l'absence de grands projets mobilisateurs, …
Aussi, mettant en avant la jeunesse et le dynamisme de la population, la volonté des habitants de mettre en œuvre des projets « alternatifs » au niveau mobilité, tourisme, égouttage, énergie, ainsi que l'opportunité que constitue l'ODR, ils se sont clairement prononcés pour des projets à dimension durable.

COMMENT ?
Une convention prévoyant l'intégration du Développement Durable dans les PCDR et les politiques communales a été cosignée par les 3 communes de Lontzen, Plombières et Baelen.
Cette convention, sa naissance, les notions essentielles du DD, le lien avec le DR ont été présentés lors d'une réunion d'information (février 2008) à l'attention des membres des 3 CLDR (37 membres présents).
Suite à cette réunion, un groupe de travail DD intercommunal s'est mis en place. En 2008, celui-ci s'est réuni à 4 reprises. Ceux-ci ont eu l'occasion de mettre au point la communication de la Convention auprès de leurs concitoyens ainsi que de réfléchir aux premières actions communes à mettre en œuvre (défi-énergie, week-end halte-énergie).

INDICATEURS ?

- Nombre de projets intégrant les principes du DD (bâtiments)
- Nombre d'actions d'information, de sensibilisation au DD
- Diminution de l'empreinte écologique des habitants

ANNEXE ?
- Voir annexe 11 de la partie 2 du PCDR pour la convention supra-communale

Fiches-projets
LOT 1

1.1.1 :	Maximisation du potentiel du site internet	3
1.1.3 :	Réinstallation de tableaux d'affichage et de valves	5
1.2.1 :	Mise en place d'une consultation et d'une participation régulière	7
2.1.1 :	Réalisation d'une charte du civisme, de la tolérance et de la convivialité	9
2.1.2 :	Réalisation et mise en œuvre d'un programme communal de développement de la nature	11
2.3.1 :	Empêchement du charroi camion à Baelen et Membach	15
2.3.2 :	Gestion des zones à risque	17
3.1.1 :	Mise en œuvre par la commune de la charte énergé-éthique	21
3.1.2 :	Sensibilisation et incitation des citoyens	29
3.2.1 :	Amélioration de la qualité des rivières, des étangs et des zones marécageuses	31
3.2.2 :	Encouragement à une consommation équitable de l'eau	33
3.3.1 :	Lancement d'une étude urbanistique des villages	35
3.4.1 :	Mise en place d'une réflexion sur la mobilité	37
3.6.1 :	Extension du PAE en une zone orientée développement durable	39
3.7.1 :	Encadrement professionnel de la jeunesse	41
4.1.1 :	Amélioration du bilinguisme	43
4.2.1 :	Mise sur pied d'une association retour à domicile des jeunes	45
4.2.3 :	Elaboration d'un projet pour soutenir un village en Afrique	47
4.4.1 :	Aménagement du cœur du village de Membach	49
4.4.2 :	Aménagement du cœur du village de Baelen	57
4.4.3 :	Aménagement du terrain communal de Honthem	65
4.5.1 :	Organisation d'une grande fête pour faire la promotion de la commune	69
5.1.1 :	Création d'une identité communale	71
5.2.1 :	Aménagement de sentiers de promenade	73
5.3.1 :	Aménagement de liaisons confortables entre les communes	75
5.5.1 :	Création et entretien de liaisons douces aux alentours et entre les 2 villages	77

Intitulé du projet: Maximisation du potentiel du site internet communal	**LOT 1** **Fiche-projet n°1.1.1**

Objectif : Jouer la carte de la communication
Mesure : Optimisation des vecteurs de communication

ORIGINE de la demande ?

- réunions et visites de villages
- CLDR
- Groupes de travail PCDR

POURQUOI ce projet ?

Le site internet communal est jugé pas assez vivant, ne relayant pas suffisamment l'actualité communale. De plus, comme il n'existe pas de bureau d'information touristique, le site pourrait également présenter les attractions et activités intéressant les touristes. Actuellement, il n'y a pas de véritables pages dédiées à des publics plus spécifiques : enfants, jeunes, etc.

COMMENT ?

o Intégration permanente de nouvelles informations (surtout les infos sur les évènements/activités organisées par la commune)
o Intégration et approfondissement des sujets « sensibles » (ex : monter un dossier sur la carrière)
o Intégration de diverses opinions et points de vue sur les sujets (ex : pour la carrière, habitants, police de l'environnement, carrier, …) : forum de discussion
o Développement d'une page dédicacée au covoiturage, reprenant toutes les propositions
o Création d'une mailing-list reprenant les habitants souhaitant des infos sur l'un ou l'autre dossier (cela permet une transmission de l'information plus rapide)
o Référencer les commerces et services de la commune (+ Bailus), les associations (y compris les personnes contacts)
o Indication des procédures relatives aux questions, demandes ou plaintes adressées à la commune (+ savoir à qui s'adresser). Prévision d'une réponse argumentée. Emission d'un accusé de réception pour tout courrier envoyé à la commune
o Possibilité de faire des annonces (pas de publicité)
o Faire des liens avec d'autres sites syndicat d'initiatives, Maison du Tourisme, journaux, Télévesdre, ...

INTERVENANTS ?

- Administration communale
- Collège et conseil communal
- Groupes de travail du PCDR
- Associations de la commune

PROGRAMME de réalisation ?

Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder ?

La thématique de cette fiche-projet est au cœur de la stratégie du PCDR et en lien avec un nombre important d'autres fiches-projet. En effet, le site internet est appelé à jouer un rôle central dans la politique d'information et de communication de la commune.

Etat du dossier (- à faire, ➢ fait) :

- ➢ mise à disposition de la liste de l'ensemble des associations
- ➢ remise à jours des liens dans le domaine du tourisme et de la presse, par exemple
- estimer les disponibilités en termes de temps au sein de l'administration communale pour améliorer l'attractivité du site internet (2009)
- réaliser un audit sur le système informatique utilisé, qui est assez complexe, pour savoir si une alternative est possible et à quel prix ; cet audit sera réalisé en 2009 en interne et prendrat également en compte l'ensemble des coûts inhérents au site internet actuellement répartis entre différents postes du budget communal
- définir pour chaque évènement une personne responsable pour la prise de photos et la rédaction d'un petit compte-rendu
- définir le programme pour la publication des sujets sensibles/d'actualité (en lien avec ce qui sera fait dans le bulletin communal)

INDICATEURS ?

Nombre d'internautes qui se connectent sur le site communal
Nombre d'articles d'actualités par année
Nombre d'articles de fonds
Nombre de personnes dans la mailing-list
Nombre de liens locaux référencés

Intitulé du projet: Réinstallation de tableaux d'affichage et de valves	**LOT 1** **Fiche-projet n°1.1.3**

Objectif : Jouer la carte de la communication
Mesure : Optimisation des vecteurs de communication

ORIGINE de la demande ?
- réunions et visites de villages
- CLDR

POURQUOI ce projet ?
Dans les hameaux de la commune, il n'existe pas ou plus de lieux où l'information pourrait être affichée à l'attention des habitants et pour les touristes. Or, c'est un vecteur jugé important pour améliorer la communication au sein de la commune, puisque tout le monde n'a pas accès à internet. Ce vecteur plus « traditionnel » n'est donc pas à négliger.

COMMENT ?
- installation de valves modernisées dans chaque hameau, à un endroit de passage (avec banc géré par un comité de quartier pour la convivialité), mis à jour par une personne de l'administration communale : sites à repérer dans chaque hameau et à présenter dans le bulletin communal
- affichage d'informations officielles (permis, ordre du jour conseil communal, réunion d'information) **et** d'informations relatives à la vie villageoise, aux formations possibles, …**et** aux activités touristiques : partager le panneau en différentes zones bien identifiées
- à l'administration communale, affichage des offres d'emploi, services proposés dans la commune : CPAS, Bailus
- Désignation de « personnes relais » (appartenant ou non à des comités de quartier) afin d'améliorer la communication et de défendre/présenter les intérêts collectifs
- Choisir un matériel durable et peu soumis au vandalisme

INTERVENANTS ?
- Commune
- Association pour la promotion du tourisme à Baelen-Membach
- Association de quartier/de village

PROGRAMME de réalisation ?

Éléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder ?
La thématique de cette fiche-projet est au cœur de la stratégie du PCDR et en lien avec un nombre important d'autres fiches-projet. En effet, outre le site internet d'autres vecteurs d'information et de communication visibles dans les villages et hameaux, doivent être utilisés. Dans ce projet la CLDR souhaite lier l'information communale avec le développement du tourisme, afin d'éviter la multiplication des supports.

Etat du dossier :
- Choix des lieux d'affichage (éventuellemt à Overoth, Runschen, Nereth, Heggen, Honthem et Meuschemen)
- Choix des informations touristiques à promouvoir (carte des promenades, etc.)
- Désignation des personnes chargées de la mise à jour et de l'entretien (commune et association pour la promotion du tourisme)
- commande et installation du matériel

BUDGET estimé :

700 € pièce pour l'achat, ce qui fait un total de 4.200 €

INDICATEURS ?

- Nombre de tableaux installés
- Suivi des informations
- Désignation effective de personnes relais qui alimentent les panneaux
- Satisfaction des habitants quant à leur niveau d'information

Intitulé du projet : Mise en place d'une consultation et d'une participation régulière	**LOT 1** **Fiche-projet n°1.2.1**

Objectif : Jouer la carte de la communication
Mesure : Organisation de manière proactive la participation de la population

ORIGINE de la demande ?

- réunions et visites de villages
- CLDR

POURQUOI ce projet ?

Ce projet fait référence au manque de transparence et de communication de la commune ressentie par la population sur un certain nombre de sujets et de projets. Vu que la commune a débuté le processus de développement rural, la participation de la population sous toutes ses formes devrait devenir une réalité quotidienne, non seulement par le biais de la CLDR, mais également par tous les autres moyens. Dans le même ordre d'idées, il est important d'utiliser tous les canaux d'information existant.

COMMENT ?

- Organisation systématique de séances d'information sur les thèmes sensibles, en décentralisation dans le hameau où se pose le problème, avec présence d'un expert susceptible d'expliciter plans et règlementations
- Consultation des habitants (via comités de quartier ou autres)
    - pour avis sur des sujets sensibles,
    - sur des projets d'amélioration de la vie dans les villages (information précise et didactique, explication refus ou orientations contraires à l'avis de la population)
    - sur les avant-projets d'aménagements (ex : définition d'une affectation du bâtiment de l'accueil et du presbytère à Baelen, autre ex : le rond-point à Meuschemen)
- Intégration et approfondissement des sujets « sensibles » dans le Bulletin communal
- Identification d'un membre de l'AC comme personne ressource centralisant tout ce qui a trait à l'information
- Indication des procédures relatives aux questions, demandes ou plaintes adressées à la commune

  Savoir à qui s'adresser, émission d'un accusé de réception pour tout courrier envoyé à la commune, prévision d'une réponse argumentée.
  Nomination d'un médiateur non impliqué dans l'Administration communale, chargé du suivi des demandes que la population adresse aux élus
- Mise en place de groupes de réflexion (permettre l'initiative de la population), de groupes de discussion avec les politiciens : mobilité, environnement, convivialité, civisme, respect des règles, gaspillage, permis d'exploitation (carrière, ferme, parc d'activités)
- Vulgarisation des décisions du conseil communal
- Site internet plus proche de la vie quotidienne

INTERVENANTS ?

- Commune de Baelen

PROGRAMME de réalisation ?

Éléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder ?
Ce projet est un des projets essentiels du PCDR vu que dès les premières rencontres avec la population ce sujet a pu être identifié comme sensible. Depuis, la commune met en place au fur et à mesure des projets une consultation de la population.

Etat du dossier :

1. *Mise en place d'un Conseil communal des enfants*

En janvier 2008, 8 candidats des élèves de 4ième, 5ième et 6ième primaire ont été élu pour faire partie du Conseil communal des enfants. Une des premières actions a été de repeindre les lignes du terrain de football de l'école de Membach.

2. *Réunion d'informations « travaux »*

La commune organise pour chaque nouveau projet de travaux, une ou plusieurs réunions d'information de la population, comme par exemple pour le projet Mercure concernant la traversée de Membach (2 réunions en 2008 modérées par l'ODR, plus ou moins 50-60 participants), les travaux d'égouttage (Heuvel).
De plus, le bulletin communal fait le point tous les 2 mois sur les travaux réalisés.

3. *Organisation d'un Forum économique*

Le 16 mars 2009, la commune organise en collaboration avec la Société économique de promotion pour l'est de la Belgique un forum économique qui présentera aux entrepreneurs locaux (une centaine a été contactée personnellement) les primes à l'investissement, les aides à l'exportation ainsi que les aides à la création d'entreprises et le capital à risque.

4. *Vulgarisation des décisions du conseil communal*

En 2009, la commune prévoit d'informer de manière intéressante les habitants sur les décisions importantes du Conseil communal, ceci au travers du bulletin communal et du site internet de la commune (par exemple les changements de taxes, etc.).

INDICATEURS ?

- Nombre de séances d'infos organisées dans les villages
- Nombre de sujets « sensibles » traités
- Satisfaction des habitants quant à leur niveau de participation
- Fréquence des réunions des groupes de réflexion
- Participation aux manifestations d'information organisées

Intitulé du projet: Réalisation d'une charte du civisme, de la tolérance et de la convivialité	**LOT 1** **Fiche-projet n°2.1.1**

Objectif : Cultiver le civisme
Mesure : Stimulation au respect de l'environnement et du cadre de vie

ORIGINE de la demande ?

- réunions et visites de villages
- CLDR
- Groupes de travail PCDR

POURQUOI ce projet ?

Les règles de citoyenneté sont considérées insuffisamment respectées et pas assez contrôlées : infractions au code de la route, au code rural (charniers, pneus déversés dans les prairies, dépôts de déchets, brûlage de pneus, cohabitation difficile des utilisateurs des chemins ruraux, chiens en liberté, …)
En outre, la présence d'activités engendrant des nuisances (carrière, Recytec, agriculteurs…) génère des difficultés de voisinage.
Même s'il fait bon vivre dans la commune, que la convivialité existe, que la solidarité se manifeste de façon informelle (dynamique de quartier et de hameaux), les habitants constatent l'instauration d'un esprit de clocher, une indifférence entre les habitants, et une communication moindre entre générations, entre francophones et germanophones, entre anciens et nouveaux habitants.

COMMENT ?

- Edition d'une charte incitant
  - les élus au respect des sentiments ressentis par leurs concitoyens (injustice, incompréhension, frustration, …).
  - les citoyens par différents vecteurs à davantage de propreté et éviter les déchets sauvages
  - l'école à organiser des cours de civisme, des actions de sensibilisation en matière d'environnement
  - à privilégier le dialogue avant la répression
- Réaliser le premier jet de la charte avec les membres de la CLDR intéressés par le sujet

INTERVENANTS ?

- Commune
- Habitants
- Agriculteurs

PROGRAMME de réalisation ?

Éléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder ?

La population dénonce depuis le début de l'ODR les problèmes liés aux déchets sauvages et au manque de civisme. La charte, document « officiel » et signé par un nombre certains de personnes est un bon outil de communication pour montrer à l'ensemble de la population que ce problème est pris à bras le corps.

Etat du dossier :

Actuellement, aucun groupe de travail n'est encore mis en place, mais les membres de la CLDR et la commune souhaitent que cette charte soit réellement adaptée aux problèmes spécifiques rencontrés dans la commune.

INDICATEURS ?

- Edition de la charte et diffusion auprès de la population (+ nouveaux arrivants)
- Nombre de signataires
- Diminution des incivilités (déchets, …) recensées (police, commune, ..)

Intitulé du projet: Réalisation et mise en œuvre d'un programme communal de développement de la nature	**LOT 1** **Fiche-projet** **n°2.1.2** **n°1.2.6** **n°3.5.9**

Objectif : Cultiver le civisme
Mesure : Stimulation au respect de l'environnement et du cadre de vie

Objectif : Jouer la carte de la communication
Mesure : Optimisation des vecteurs de communication – information

Objectif : Conjuguer les usages au futur
Mesure : Protection active de l'environnement

ORIGINE de la demande ?

- réunions et visites de villages
- CLDR
- GT Déchet et Développement durable

POURQUOI ce projet ?

L'organisation de visites découverte mettant en valeur les différentes parties géographiques de la commune permettra non seulement de valoriser le potentiel de la commune (nature, patrimoine bâti, paysages typiques etc.) mais également à tous les habitants (y compris les nouveaux) de s'identifier à leur commune. En effet, une grande partie du patrimoine que recèle la commune n'est que très peu connu par les habitants ou les touristes.
De plus, une meilleure connaissance de son environnement devrait également inciter à le respecter.

COMMENT ?

- Création d'un circuit communal (visites découverte, circuits thématiques, reliant les villages et hameaux) sur base de l'identification des richesses (nature et patrimoine) de la commune (bâtiments remarquables, arbres, Gileppe, dans les villages et en-dehors, etc.) : faire un cadastre de ce qu'on peut visiter et prendre des mesures pour protéger ces éléments
- Donner un nom à chaque circuit+ placement de panneaux didactiques
- Edition d'un dépliant par promenade (avec administration communale, internet)
- Organisation d'une académie d'été ou de classes vertes (Hertogenwald et les Fagnes)
- Aménagement de cabanes dans les arbres (remarquables ou non) ou sur pilotis, utilisation des miradors, construction de points d'observations de la faune/flore semi enterrés
- Echange culturel avec village flamand ou allemand pour faire connaître notre région
- Organiser une promenade vers la Gileppe pour faire découvrir le nouveau circuit de la DNF
- Rédaction d'une charte pour la diminution de l'utilisation des pesticides (la commune doit montrer l'exemple)
- Proposer aux agriculteurs des techniques alternatives aux pesticides
- Multiplier les discours à l'école pour sensibiliser les enfants à l'environnement (d'abord sensibiliser les instituteurs)
- Ouvrir les échaliers
- Ouvrir les jardins dans un but pédagogique
- Achat, placement et vidange de poubelles
- Rédaction d'une charte de sensibilisation à l'environnement
- Organisation d'un challenge avec plusieurs rallyes-découverte (avec questionnaire) des richesses des villages, remise des prix dans un lieu historique

<u>INTERVENANTS</u> ?

- Commune
- Association pour la promotion du tourisme de Baelen-Membach
- Associations de quartier/de village
- Groupes de travail PCDN
- Contrat rivière
- DNF

<u>PROGRAMME de réalisation</u> ?

Éléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder ?

- Ce projet est complexe car il touche à de nombreuses facettes de la vie communale. Pour cette raison, il peut également être très motivant car de nombreuses actions pourront être réalisées. Cependant, la condition de départ est d'être sélectionnée par la Région wallonne pour pouvoir bénéficier d'un subside pour la réalisation de l'étude de l'état de la situation (d'une hauteur de 15.000 €) et, par la suite, pour des actions régulières (5.000 € par année maximum).
- Avant d'être sélectionnée comme commune en PCDR, de petites actions pourraient déjà être menées à bien avec l'aide de la commune et du Contrat rivière Vesdre.

Etat du dossier :

1. *Relevé des mares*

Lors d'une réunion de CLDR, monsieur Claus de Natagora a été invité et a expliqué aux membres que l'association lançait des « groupes antennes » pour dynamiser la région. Dans ce cadre, il était à la recherche de bénévoles sur la commune de Baelen notamment pour le recensement de mares, prés humides et batraciens pour pouvoir leur donner une priorité et mieux les protéger.

Relevé des mares en 2007-2008

8 membres de la CLDR se sont portés volontaires.
Deux mois plus tard, 95 % des mares sont recensées, l'opération est quasi finalisée. Au final, plus de 40 mares ont été recensées par ces bénévoles et les résultats ont été envoyés au Contrat rivière Vesdre.

2. *Chouettes soirées*

Suite au contact avec Monsieur Close des « chouettes soirées » ont également été organisées en 2008 sur la commune de Baelen en collaboration avec un membre de la CLDR.

3. Lettre de motivation de la commune

En mars 2009, la commune a envoyé un courrier de candidature, première démarche nécessaire pour pouvoir bénéficier des subsides et de l'aide de la Région wallonne.

INDICATEURS ?

- Nombre et qualité des visites organisées
- Nombre de participants (autochtones et/ou touristes)
- Nombre de petites actions menées par année
- Nombre de partenaires actifs
- Nombre de mares recensées
- Nombre d'action d'information et de sensibilisation organisées

ANNEXES

Copie de la carte de relevé réalisée par les habitants (dont des membres de la CLDR)
Copie du courrier de candidature

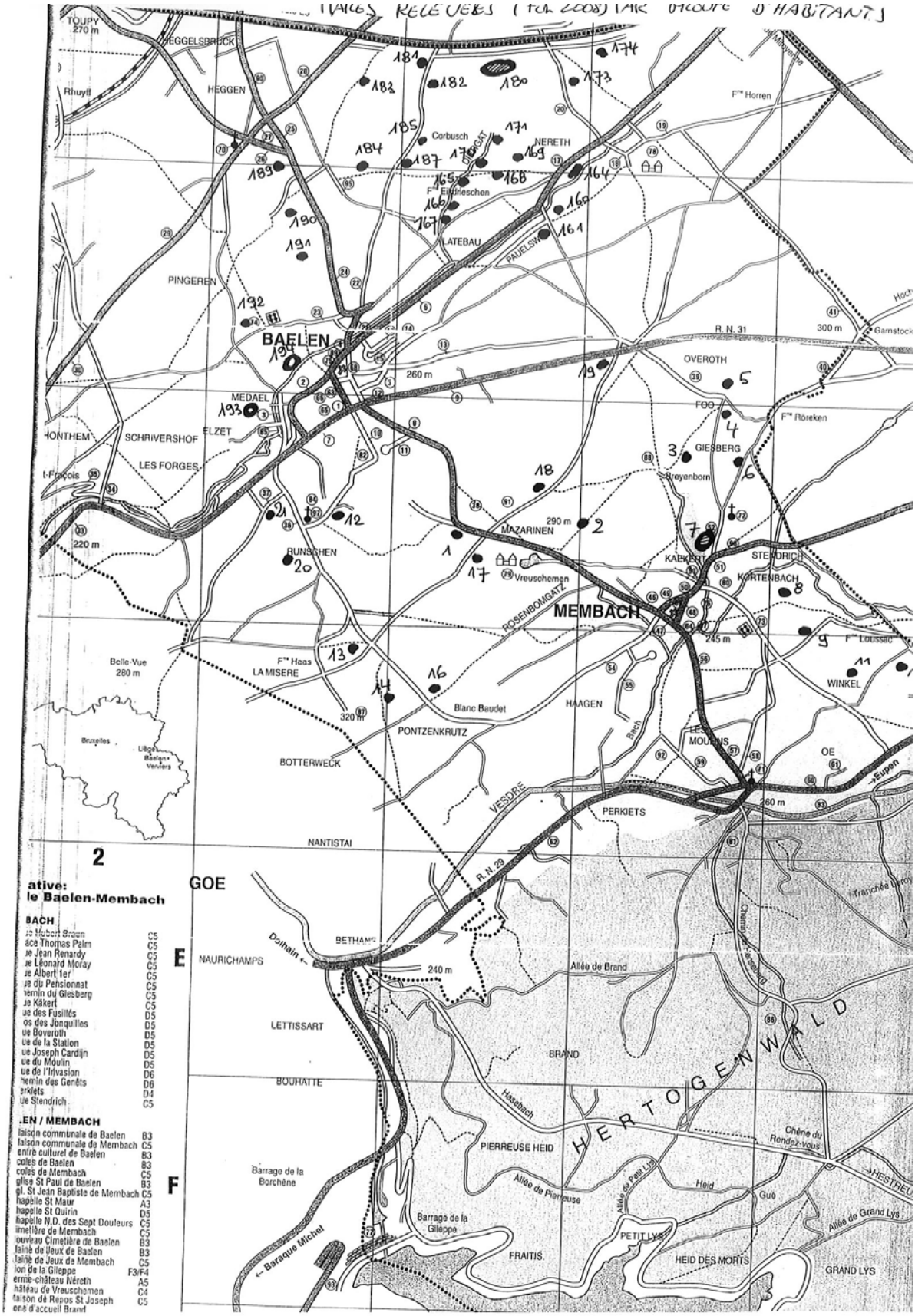
BAELEN
MEMBACH
PINGEREN
HEGGEN
OVEROTH
GIESBERG
MAZARINEN
KORTENBACH
STENDRICH
WINKEL
PERKIETS
HAAGEN
PONTZENKRUTZ
BOTTERWECK
LETTISSART
BOUHATTE
BRAND
NAURICHAMPS
PIERREUSE HEID
FRAITIS
PETIT LYS
HEID DES MORTS
GRAND LYS
HERTOGENWALD
R. N. 31
R. N. 29
Allée de Brand
Allée de Pierreuse
Barrage de la Gileppe
Barrage de la Borchêne
Chêne du Rendez-Vous
Hazebach
Heid
Gué
Allée de Grand Lys
Allée de Petit Lys
Baraque Michel
Dalhain
Bach
Vesdre
Rosenbomgat
Pauelswé
Corbusch
Nereth
Vreuschemen
Blanc Baudet
Belle-Vue
F^me Haas
LA MISERE
F^me Horren
F^me Elmreschen
F^me Röreken
F^me Loussa
Breyenborn
Tranchée de Foy
Chemin de Verviers
Eupen
Bruxelles
Liège
Verviers
2
ative:
le Baelen-Membach
BACH
ue Thomas Palm C5
ue Jean Renardy C5
ue Léonard Moray C5
ue Albert 1er C5
ue du Pensionnat C5
hemin du Glesberg C5
ue Käkert C5
ue des Fusillés D5
os des Jonquilles D5
ue Boveroth D5
ue de la Station D5
ue Joseph Cardijn D5
ue du Moulin D5
ue de l'Invasion D6
hemin des Genêts D6
erkiets D4
ue Stendrich C5
.EN / MEMBACH
laison communale de Baelen B3
laison communale de Membach C5
entre culturel de Baelen B3
oles de Baelen B3
oles de Membach C5
glise St Paul de Baelen B3
gl. St Jean Baptiste de Membach C5
hapelle St Maur A3
hapelle St Quirin D5
hapelle N.D. des Sept Douleurs C5
imetière de Membach C5
ouveau Cimetière de Baelen B3
laine de Jeux de Baelen B3
laine de Jeux de Membach C5
ion de la Gileppe F3/F4
erme-château Nereth A5
hâteau de Vreuschemen C4
laison de Repos St Joseph C5
one d'accueil Brand
E
F

Intitulé du projet: Empêchement du charroi camion à Baelen et Membach	**LOT 1** **Fiche-projet n°2.3.1**

Objectif : Cultiver le civisme
Mesure : Gestion de la présence de l'automobile

ORIGINE de la demande ?

- réunions et visites de villages
- CLDR

POURQUOI ce projet ?

Depuis un certain temps et malgré des panneaux d'interdiction, un charroi important de poids lourds traverse les villages de Nereth et Baelen, mais également de Honthem et de Heggen. Or, les routes actuelles sont étroites et n'ont pas été conçues pour ce type de circulation. De plus, les nuisances sonores et les problèmes de sécurité sont réels.

COMMENT ?

- Installation d'un panneau « camions 7T interdit à Baelen » à la sortie d'autoroute (rond-point route de Herbestahl)
- Contrôle réguliers par la police
- Pression de la commune pour que la route de « contournement » du parc d'activités continue jusqu'au Garnstock et la route régionale.
- Préciser les routes interdites aux camions de plus de 7T pour les fournisseurs de cartes pour GPS

INTERVENANTS ?

- DGO1 (ancien MET)
- Commune de Baelen
- SPI+

PROGRAMME de réalisation ?

Éléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder ?
La commune est traversée par plusieurs régionales sensées accueillir l'ensemble du transit. Mais avec l'arrivée des GPS et les difficultés de circulation sur la route de Herbesthal (Eupen), beaucoup de camions traversent les villages sur des routes communales, malgré une interdiction des plus de 7T. Cette situation est évidemment très nuisible non seulement pour les riverains mais également pour l'état des routes.

Etat du dossier :

1. *Soutien à la réalisation d'une route de contournement du PAE jusqu'au Garnstock*

Vu que le parc d'activités est appelé à s'étendre sur la commune et qu'il est prévu une seconde sortie d'autoroute liée à une nouvelle route qui passerait sur le territoire communal, il est important que la commune agisse dans ce dossier. Les décisions dans ce dossier sont attendues pour 2010-2011.

INDICATEURS ?

- Nombre de contrôles effectués
- Nombre de discussions avec la SPI+
- Diminution du nombre d'infractions

Intitulé du projet: Gestion des zones à risque en matière de sécurité routière	**LOT 1** **Fiche-projet n°2.3.2 n°4.4.10**

Objectif : Cultiver le civisme
Mesure : Gestion de la présence de l'automobile

Objectif : Tisser le lien social
Mesure : Stimulation de la convivialité grâce aux lieux de rencontre

ORIGINE de la demande ?

- réunions et visites de villages
- CLDR
- Groupes de travail PCDR

POURQUOI ce projet ?

La sécurité routière est une des préoccupations majeures de la population de la commune. Or, vu la croissance de la population et donc du trafic routier, de nombreux endroits sont jugés peu sécurisés, voire dangereux que ce soit pour les automobilistes ou les usagers faibles. De plus, la commune est traversée par 2 routes régionales qui n'intègrent pas d'aménagements cohérents pour les usagers faibles (trottoirs, éclairage, pistes cyclables, etc.). Or, l'urbanisation de la commune se traduit par un étalement linéaire des villages et hameaux notamment le long de ces mêmes régionales fréquentées par un trafic de transit. L'aménagement récent des traversées de Baelen et Honthem a démontré tout l'intérêt d'une sécurisation via ce type d'aménagement.

Il s'agit dès lors de travailler de manière précise sur chaque zone, ceci en lien direct avec les réflexions des groupes mobilité (projet 3.4.1).

COMMENT ?

- Relevé par un groupe d'habitants de l'ensemble des endroits sensibles au sein du territoire communal (diagnostic de la situation existante)
- Amélioration de la visibilité aux carrefours (par exemple, problèmes aux carrefours Rue Longue, Rue Régence avec la Route de Dolhain : « caissons » de Belgacom empêchent la visibilité)
- Installation d'un SUL (sens unique limité) rue Longue.
- Installation ou réaménagement de brise-vitesse bien pensés (incluant, par exemple les usagers faibles) et correctement signalés (Néreth, route d'Eupen, rues vers Welkenraedt)
- Installation de feux intelligents aux passages piétons (feux orange clignotant qui passent au rouge en cas de vitesse supérieure à 50km/h) (par ex. Néreth et Plein Vent)
- Installation d'un panneau réduisant à 70 km/heure le trafic sur la route d'Eupen
- Aménagement des centres de village afin de donner de la place à chaque usager (centre de Boveroth)
- Travail sur l'effet visuel pour réduire la vitesse (plantations, stationnement en voirie, marquage au sol)
- Amélioration de la visibilité aux carrefours (problème aux carrefours Rue Longue, Rue Régence avec la Route de Dolhain, (« caissons » de Belgacom empêchent la visibilité)

- Mieux signaler voir les zones 30 et toutes les entrées de villages et de hameaux
- Installation de feux intelligents aux passages piétons (feux orange clignotant qui passent au rouge en cas de vitesse supérieure à 50km/h) (par ex. Néreth et Plein Vent)

INTERVENANTS ?

- Habitants de la commune
- GA « Réflexion mobilité »
- Commune de Baelen
- DGO1 (ancien MET)
- Police locale

PROGRAMME de réalisation ?

Éléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder ?

Cette fiche-projet touche une problématique auquel la majorité de la population est très sensible. C'est pour cette raison que cette fiche a été reprise en priorité 1, même si la résolution de l'ensemble des problématique nécessitera un laps de temps relativement important.

Etat du dossier :

3 actions/projets ont déjà ou sont cours de réalisation/réflexion dans le cadre de cette fiche-projet.

1. *Installation de radars préventifs*

La zone de police Pays de Herve a décidé fin 2007 d'installer des radars préventifs afin de renforcer la lutte contre la vitesse excessive sur les routes. Ces radars devront servir à faire prendre conscience aux automobilistes de leur vitesse sans, dans un premier temps, les verbaliser. Dans la commune de Baelen, trois radars préventifs, alimentés à l'énergie solaire, ont été placés en **2008**. Ces radars peuvent être déplacés, puisque 9 endroits ont été sélectionnés pour un accrochage potentiel dans la commune.

Malheureusement, aucune statistique n'est disponible à l'heure actuelle.

2. *Sécurisation de la traversée de Boveroth (Membach), y compris la placette de Boveroth*

La commune a été retenue en **2008** pour un projet MERCURE qui permettra la sécurisation des usagers faibles des rues Boveroth et de la Station (village de Membach). 180.000 € de subsides seront octroyés par la Région wallonne à la commune pour la mise en œuvre du projet.

Les travaux de sécurisation, qui prévoient des trottoirs des 2 côtés, seront réalisés en 2 phases (la première, de l'ancienne maison communale à la placette de Boveroth, doit être réalisée en 2009, l'autre suivra plus tard). La placette à Boveroth sera également aménagée. Afin de ralentir la vitesse de circulation, la largeur de la rue sera réduite à 4,5 m aux endroits où il y aura du parking prévu, sinon à 6,70 m. Les travaux devront débuter sous peu.

3. *Réaménagement des ralentisseurs de la traversée de Nereth*

Les habitants de Nereth ont élaboré une solution alternative aux chicanes actuellement en place, qui ne prévoient pas de place pour les usagers faibles. L'esquisse proposée a été étudiée par le Collège communal et doit encore être soumis à la Police locale afin de respecter le code de la route et les autres règlements.
La commune a prévu une somme de 50.000 € au budget **2009** pour le réaménagement de la traversée.

INDICATEURS ?

- Nombre de zones relevées
- Nombre de tronçons routiers aménagés pou les usagers faibles
- Augmentation du sentiment de sécurité des habitants
- Diminution du nombre d'accidents
- Augmentation du nombre d'usagers faibles
- Diminution des excès de vitesse observés

Intitulé du projet: Mise en œuvre par la commune de la charte énerg-éthique	**LOT 1** **Fiche-projet n°3.1.1**

Objectif : Conjuguer les usages au futur
Mesure : Incitation à une consommation mesurée, économe et réfléchie de l'énergie.

ORIGINE de la demande ?

- réunions et visites de villages
- CLDR
- Groupes de travail PCDR

POURQUOI ce projet ?

L'un des trois enjeux défini par la CLDR consiste à faire de Baelen une commune exemplaire.
Le domaine de l'URE (utilisation rationnelle de l'énergie) intéresse particulièrement les habitants. Or, ceux-ci constatent que la réflexion « développement durable » ainsi que le dialogue sur la problématique et les conséquences du réchauffement climatique en ce qui concerne les actions à mener au niveau communal sont trop peu activés.
Cette charte énerg-éthique a été signée début 2008 par la commune et a été suivie par l'engagement d'un conseiller en énergie.
Le parc immobilier communal important, le chantier de la nouvelle maison communale et de l'école constituent des opportunités de montrer l'exemple en matière d'économies d'énergie.
Les habitants ont relevé la jeunesse et le dynamisme de la population, sa volonté de mettre en œuvre des projets « alternatifs », mais le manque de grands projets mobilisateurs au niveau communal. Celui-ci peut en être un !
De plus, c'est un domaine d'activités qui favorisera la création de nombreux emplois non délocalisables.

Cette fiche concerne les actions menées par la commune (et le CPAS) et est complétée par la fiche 3.1.2 qui concerne les actions a mener avec la population de la commune. La philosophie qui sous-tend cette fiche-projet est évidemment identique à celle poursuivie par les projets concernant le travail supra-communal dans le cadre de la convention sur le développement durable (fiche-projet 5.3.3 du lot 0).

COMMENT ?

- Mise en œuvre d'économies d'énergie dans les anciens et nouveaux bâtiments communaux (isolation, éclairage, …) grâce aux incitants financiers de la RW
- Mise en œuvre d'une stratégie de diminution de la consommation d'énergie au sein de l'administration (lumière, chauffage, etc.) et auprès des privés. Utilisation du bulletin communal comme vecteur d'information+ site internet
- Réalisation d'une étude sur le territoire pour déterminer comment diminuer la consommation d'énergie et quelle(s) énergie(s) privilégier pour le public et le privé
- Exploitation de nouvelles sources d'énergie (panneaux solaires thermiques et photovoltaïques, bois-énergie, …), de mises en réseaux dans les bâtiments publics (église, écoles, AC, …) et les logements sociaux (faire également pression auprès de Nosbau dans ce sens).
- « Communication » au grand public sur les installations éventuellement peu visibles de l'extérieur, y compris sur leur efficacité.
- Création d'un lotissement « énergie zéro ».
- Implantation de stations de production/distribution d'énergies alternatives (parc éolien (mesurer le vent) -avec participation et souscriptions des habitants-, station de biométhanisation, gaz de ville, …)
- Mise à disposition de la population du conseiller en énergie (isolation, construction, aides diverses, éoliennes individuelles)

- Organisation de la formation « guides énergie »

<u>INTERVENANTS</u> ?

- Commune de Baelen
- NOSBAU
- Conseiller en énergie
- CPAS de Baelen

<u>PROGRAMME de réalisation</u> ?

Éléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder ?

La commune mène pour l'instant de nombreux projets de construction et de rénovation (par exemple, construction d'un nouveau hall communal) et a signé la charte de développement durable avec les communes de Lontzen et Plombières ; il est donc important d'intégrer cet aspect dans tous les dossiers gérés par la commune, afin de montrer l'exemple à la population.

Etat du dossier :

Depuis la mise en place de l'ODR, la commune poursuit une politique active dans ce domaine. Quatre (gros) projets sont dès à présent mis sur les rails et seront réalisés dans les 2-3 années à venir

1. *Modification des plans de l'école pour l'intégrer dans un réseau de chaleur*

A Baelen commence en **2009** la construction d'une toute nouvelle école (le projet ayant été initié il y a près de 6 ans). Ce nouveau bâtiment se localisera en intérieur d'îlot, derrière le centre culturel et sportif. Suite aux demandes et réflexions des habitants émises lors des consultations et grâce à la volonté du collège communal, le projet (déjà accepté tel quel par l'administration compétente) a pu être entièrement repensé afin d'intégrer les principes de développement durable : isolation renforcée, aménagement d'une chaudière biomasse (reliée à un réseau de chaleur qui desservira également la maison communale et le foyer culturel et sportif).
Une étude de faisabilité a été réalisé pour savoir s'il était rentable d'installer une chaufferie au bois (190 kWth) et un réseau de chaleur. Suite à cette étude, le choix s'est porté sur ce type d'équipement qui reliera l'école, l'administration communale (qui doit entièrement être reconstruite après l'incendie de janvier 2007) et le centre culturel et sportif.

Dans ce cadre des réflexions sont en cours pour améliorer l'isolation des bâtiments scolaires et culturels qui datent des années 70-80.

De plus, la commune désire informer de manière régulière la population des effets de l'installation de cette chaudière en installant un compteur qui informe sur le nombre de T de CO2 épargnés grâce à l'installation de la chaudière.

2. *Organisation du week-end Halte-énergie en mars 2009*

La commune de Baelen, en collaboration étroite avec les communes de Lontzen et de Plombières organise, le 14 et 15 mars 2009, un WE Halte-énergie qui propose aux habitants intéressés une conférence avec C. Gira (bourgmestre de Beckerich), des conférences thématiques (maisons passives, etc.), des rencontres avec des guides-énergie ainsi que la possibilité de rendre visite à 36 propriétaires (dont 11 dans la commune de Baelen) ayant fait des travaux qui servent à diminuer leur consommation en énergie et en eau dans leur maison.

3. Implantation d'un parc éolien

La commune de Baelen s'est associée, à l'initiative de la commune de Dison avec 4 autres communes (Welkenraedt, Limbourg, Thimister, Dison) afin de créer un parc éolien.
Une étude de faisabilité est en cours (novembre 2008). L'implantation n'est pas encore connue, la commune accueillant le parc sur son terrain aura davantage de bénéfices, en lien avec les nuisances encourues.

Il est prévu d'installer les éoliennes à une distance minimum de 500 m des habitations, ceci afin d'éviter le bruit et l'effet stroboscopique des pales.
La gestion sera assurée par une société privée qui aura une part du bénéfice.
90 % du projet sera financé par les banques, les 10 % seront partagé entre le privé, les communes et les habitants sous forme d'actions. Ceci, proportionnellement au nombre d'habitants (Baelen représentant 13 %).

La participation financière des habitants dans le projet permettra une implication et une appropriation plus grande de ceux-ci, générant au passage davantage de retombées au niveau local.

4. Guidance énergétique du CPAS

Début 2009, le CPAS lance un programme de guidance énergétique qui s'adresse plus particulièrement aux personnes qui reçoivent le revenu d'intégration et qui s'étend sur les années 2009-2010. Cette guidance, organisée en collaboration avec les communes de Plombières et de Welkenraedt, comprend :

- l'organisation de deux conférences en mars 2009 sur les économies d'énergie (ouvertes au grand public)
- la mise à disposition d'un tuteur en énergie pendant 1 jour par semaine

5. Mise à disposition de la population du Conseiller en énergie

Depuis début 2008, la commune a engagé un conseiller en énergie, en collaboration avec la commune d'Aubel. Cette personne, outre le fait de suivre les projets tels que le réseau de chaleur, doit également assurer les missions suivantes :

- assurer une permanence d'information générale au citoyen portant notamment sur les conseils en matière d'économie d'énergie, sur les primes disponibles, sur la réglementation à respecter, etc.
- diffuser une information relative à ces thématiques notamment au travers du bulletin communal (petits trucs et ficelles pour diminuer sa consommation d'énergie , explication sur le fonctionnement d'un audit énergétique, etc.).

INDICATEURS ?

- Statistiques au niveau des compteurs mazout et électricité des bâtiments communaux et des bâtiments privés
- Economies (euros, CO2)
- Nombre de dossiers privés traités par le conseiller en énergie
- Nombre d'éoliennes implantées sur le territoire de Baelen ou sur le territoire des communes associées.
- Nombre de souscriptions des habitants
- KWh produits
- Nbre de dossiers de rénovation auprès de personnes recevant le revenu d'intégration

EXEMPLES

Salle de sport de Beckerich (GDL)

ANNEXES

- Copie du dépliant de promotion du WE Halte-énergie
- Copie de l'invitation aux conférences du CPAS

Une initiative des Communes de / Eine Initiative der Gemeinden
BAELEN - LONTZEN-PLOMBIÈRES

Week-end Haltes-énergie
Energie Wochenende

13 mars/März 2009

20 h/Uhr Moresnet - Salle du Viaduc

Conférence tout-public - Öffentliche Konferenz

Camille Gira, Député-Maire de Beckerich — Bürgermeister von Beckerich

« En route vers l'autarcie énergétique »

« Unterwegs zur Energie-Selbstversorgung »

14, 15 mars/März 2009

Vos concitoyens vous ouvrent leurs portes.
Découvrez les techniques qu'ils ont choisi de mettre en œuvre pour diminuer leur consommation d'énergie.

Mitbürger öffnen Ihnen ihre Türen.
Entdecken Sie die Techniken, die sie zur Verminderung Ihres Energieverbrauches angewandt haben.

Commune de Baelen · Lontzen · Plombières · FRW

Dans le cadre de son plan d'action de prévention, le Centre Public d'Action Sociale de Baelen vous invite à une conférence gratuite[1] sur

Les économies d'Energie

Celle-ci sera donnée par le Réseau Eco-consommation et se déroulera le

mardi 10 mars 2009 à 19h30, à la « Canteilerie », rue de la Régence 6, à Baelen.

Cette animation (d'une durée de 2h) a pour objectif de permettre à chaque participant de comprendre comment l'énergie est utilisée dans son logement et d'apprendre les petits gestes quotidiens qui ont un impact positif tant au niveau du portefeuille que de l'environnement.

Une ampoule économique sera remise à chaque personne présente et un tirage au sort permettra à l'un des convives de repartir avec un wattmètre, un bloc multiprise et un programmateur mécanique.

Chaque baelenois est invité ainsi que toute personne intéressée qui n'habite pas la commune.

Pour de plus amples informations, vous pouvez prendre contact avec Monsieur Poumay au 087/76.01.13.

Pour le C.P.A.S.,

Le Secrétaire,

Y. CAPART

La Présidente,

M-C BECKERS

[1] Une conférence gratuite sur les pompes énergie se déroulera le 17 mars (plus d'informations au verso)

Dans le cadre de son plan d'action de prévention, le Centre Public d'Action Sociale de Baelen vous invite à une conférence gratuite[2] sur

Les Primes Energie

Celle-ci sera donnée par le Guichet de l'Energie d'Eupen et se déroulera le

mardi 17 mars 2009 à 19h30, à la « Cantellerie », rue de la Régence 6, à Baelen.

Cette animation (d'une durée d'1h30 à 2h) a pour objectif de permettre à chaque participant de pouvoir prendre connaissance des différentes primes « Energie » (isolation, chauffage, panneaux solaires) octroyées par la Région Wallonne.

Une ampoule économique sera remise à chaque personne présente et un tirage au sort permettra à l'un des convives de repartir avec un wattmètre, un bloc multiprise et un programmateur mécanique.

Chaque baelenois est invité ainsi que toute personne intéressée qui n'habite pas la commune.

Pour de plus amples informations, vous pouvez prendre contact avec Monsieur Poincy au 087/76.01.13.

Pour le C.P.A.S.,

Le Secrétaire,

Y CAPART

La Présidente,

M-C BECKERS

[2] Une conférence gratuite sur les économies d'énergie se déroulera le 10 mars (plus d'informations au recto)

Intitulé du projet: Sensibilisation et incitation des citoyens aux économies d'énergie et au recours aux énergies renouvelables	**LOT 1** **Fiche-projet n°3.1.2 n°1.2.3**

Objectif : Conjuguer les usages au futur
Mesure : Incitation à une consommation mesurée, économe et réfléchie de l'énergie

Objectif : Jouer la carte de la participation
Mesure : Organisation de manière proactive la participation de la population

POURQUOI ce projet ?

En lien avec le projet de mise en œuvre par la commune de la charte énerg-éthique, inciter les citoyens à suivre le mouvement initié constitue une suite logique.
La population croît, des logements se construisent, il est plus aisé d'intégrer des équipements favorisant l'énergie verte dès le stade de la construction, même s'il est aussi nécessaire d'apporter une attention particulière à la rénovation du bâti ancien.
A côté d'une population aux revenus moyens, Baelen compte aussi son lot de personnes précarisées (bénéficiant d'un revenu d'insertion, pensionnés, chômeurs, résidents du camping, familles monoparentales, …) pour lesquels des incitants favorisant le recours à l'énergie verte permettrait un soulagement financier à long terme.

Cette fiche concerne les actions à mener avec la population de la commune et est complétée par la fiche 3.1.1 du lot 1 qui concerne les actions de la commune proprement dite ainsi que le projet 5.3.3 sur la convention développement durable du lot 0.

COMMENT ?

Mise en place d'incitants (primes, ..) pour l'énergie verte au niveau communal (audit énergétique, panneaux photovoltaïques).

Soutien aux habitants :

- accompagnement et conseils par le conseiller en énergie de la commune, organisation de soirées d'information avec cas concrets et les aides disponibles (RW, CPAS, etc.), préciser les temps d'amortissements réels des investissements
- information maximale aux citoyens (notamment le public défavorisé) sur les moyens d'économiser l'énergie + sur l'existence de primes + sur les avantages des mises en réseaux (pour les particuliers, les entreprises, …)
- organisation d'échanges d'expérience entre citoyens sur leurs installations énergétiques, petits trucs et ficelles, organisation de visites d'installations privées, de conférences sur les énergies alternatives
- organisation d'un montage financier (ou via un tiers investisseur) avec la commune pour que celle-ci avance les sommes nécessaires aux habitants et se fasse rembourser par la RW.
- mise en place de groupements d'achat énergétique (entre autre énergie électrique verte) au niveau communal
- organisation de la formation « guides-énergie »
- mise en place d'une animation théâtrale ayant pour but de sensibiliser les gens à « comment faire pour changer » car le changement de comportement est difficile mais incontournable (arrêt du gaspillage)

Soutien à la mobilité douce pour diminuer les déplacements courts dans les centres de village.
Publication de statistiques communales qui montrent l'évolution de la consommation d'énergie.

Former les indépendants de la région aux nouvelles technologies.

INTERVENANTS ?

- habitants de la commune
- élèves des écoles communales
- administration communale
- indépendants et entreprises

PROGRAMME de réalisation ?

Éléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder ?

La commune et certains de ces habitants sont déjà fortement sensibilisés aux économies d'énergie (voir également la fiche 5.3.3. en lot 0). Il est donc important de s'appuyer sur la dynamique mise en place pendant l'année 2008 pour continuer à mettre en œuvre des actions qui vont dans ce sens.

Etat du dossier :

1. *Mise en place du « Défi énergie »*

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la convention développement durable (projet 5.3.3 du lot 0). De janvier à juin 2009, 10 familles de la commune font le pari de diminuer leurs dépenses énergétiques de 10 %. Elles économiseront ainsi 1T de CO2 par ménage. Le soutien des ménages sera assuré par la Fondation rurale de Wallonie et le Réseau Eco-consommation.

Pratiquement, les participants apprendront d'abord à connaître leur consommation énergétique par l'analyse de leur factures et ils choisiront après parmi les éco-gestes suggérés ceux qu'ils vont tenter d'appliquer et ils suivront alors leur consommations.

2. *Organisation du week-end Halte-énergie en mars 2009*

La commune de Baelen, en collaboration étroite avec les communes de Lontzen et de Plombières organise le 14 et 15 mars 2009 un WE Halte-énergie qui propose aux habitants intéressés des conférences sur des thèmes sur les maisons passives, des rencontres avec des guides-énergie ainsi que la possibilité de rendre visite à 36 propriétaires (dont 11 dans la commune de Baelen) ayant fait des travaux qui servent à diminuer leur consommation en énergie et en eau dans leur maison. Ceux-ci ouvriront grandes leurs portes et donneront leur avis sur leurs expériences personnelles. De plus, les citoyens intéressés pourront profiter du Solwatt-mobile de la Région wallonne ainsi que de la présence des conseillers en énergie de la Région wallonne, présents sur place.

INDICATEURS ?

- Nombre de primes octroyées
- Evaluation du nombre d'installations (de tout type) installées
- Economies réalisées (statistiques)
- Calcul évolution de l'indépendance énergétique de la commune
- Nombre de T de CO2 économisés

Intitulé du projet: Amélioration de la qualité des rivières, des étangs et des zones marécageuses	**LOT 1** **Fiche-projet n°3.2.1**

Objectif : Conjuguer les usages au futur
Mesure : Gestion durable du cycle de l'eau

ORIGINE de la demande ?

- réunions et visites de villages
- CLDR
- Groupes de travail PCDR

POURQUOI ce projet ?

Certains ruisseaux sont pollués, en lien sans doute avec

- le manque de stations d'épuration,
- le fait qu'il n'y ait pas de gestion proactive de la problématique des eaux de pluie,
- le fait que l'égouttage soit incomplet.

Il existe bien un Contrat rivière Vesdre, mais les actions menées dans ce cadre n'ont pas suffisamment d'effet et/ou sont trop peu visibles. En 2007-2008, dans ce cadre, un relevé complet des mares de la commune a pu être réalisé avec l'aide de bénévoles (voir fiche-projet 2.1.2 en lot 1). De plus, certaines mares sont protégés grâce aux mesures agri-environnementales de la DGA.

COMMENT ?

- Mise en place de l'égouttage collectif (y compris lobby pour soutenir la construction des stations d'épurations/canalisations manquantes)
- Protection et aménagement des sources, des ruisseaux et leurs abords (Bach (azote + odeurs+ canalisation), Breyenborn, …) en collaboration avec les agriculteurs (mesures agri-environnementales) et la DNF. Impliquer également les écoles qui pourraient découvrir la vie d'un ruisseau depuis sa source jusqu'à sa confluence avec le Bach
- Participation plus active au Contrat rivière Vesdre : opérations « rivières propres » à multiplier, etc.
- Sensibilisation des agriculteurs pour empêcher que le bétail s'approche des mares (voir relevés réalisés par un groupe d'habitants) et pour les protéger de manière plus active (mise en place de mares « de démonstration »)
- Développement d'un égouttage alternatif pour les zones d'épuration individuelles (lagunage…) : organisation de soirées d'information et de sensibilisation
- Plus de contrôle de la police de l'environnement pour les déchets déposés dans les rivières ;
- En même temps sensibilisation des habitants et des agriculteurs concernant les effets des pesticides sur la qualité de l'eau et de la faune et de la flore des rivières ;
- Sensibilisation concernant l'utilisation de produits d'entretien biodégradables (avec information sur les produits qui existent)
- Aménagement d'une mare par village dans un but éducatif : panneaux d'information sur la faune et la flore existante à cet endroit
- Utilisation du bulletin communal pour une action de sensibilisation

INTERVENANTS ?

- SPGE/AIDE
- Commune de Baelen
- Agriculteurs de la commune
- Habitants de la commune

- Ecoles communales

PROGRAMME de réalisation ?

Éléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder ?

- Les mares font partie du patrimoine naturel de la partie urbanisée de la commune et sont donc à protéger et à mettre en valeur
- Les agriculteurs sont déjà fort actifs mais d'autres mares pourraient certainement faire partie des MAE
- Les habitants souhaitent protéger de manière rapide la source du Breyenborn, dont la propriété est communale, mais dont l'état dépend fortement du programme d'égouttage de la commune

Etat du dossier :

1. *Programme d'égouttage*

En 2009 sont prévus d'importants travaux Levée de Limbourg et à Hoevel, de même que la réfection du collecteur qui est situé Allée de Saules.
Les égouts des rues de Horren et du Chemin des Sources sont en cours de planification.

2. *Opération « Rivières propres »*

En 2008, une quarantaine d'habitants s'était déplacée pour participer à cette action organisée depuis quelques années dans la commune Etaient présents des membres du groupe-action déchet de l'ODR, des jeunes du Bailus et des personnes du Comité de quartier « Rue Longue-Medael-Elzet ».

Les ruisseaux de Baelen (entre Néreth et Medael), le Bach (Stendrich à Perkiets) et la Vesdre à Perkiets ont été débarrassés des déchets et autres détritus de toutes sortes.

INDICATEURS ?

- Amélioration des taux de pollution
- Retour à une biodiversité plus riche (poissons, flore, …)
- Nombre de mares installées/protégées
- Augmentation de la qualité de l'égouttage
- Nombre de sources protégées

Intitulé du projet : Encouragement à une consommation équitable de l'eau	**LOT 1** **Fiche-projet n°3.2.2**

Objectif : Conjuguer les usages au futur
Mesure : Gestion durable du cycle de l'eau

ORIGINE de la demande ?

- CLDR
- Groupes de travail PCDR

POURQUOI ce projet ?

La problématique de la gestion de l'eau concerne Baelen autant que le reste du monde, d'autant que la commune offre encore un large potentiel de terrains à bâtir et que la pression immobilière est forte.
Or, à ce jour, de nombreux lotissements voient le jour sans que soit intégrés les principes du développement durable, et notamment ceux en lien avec la consommation d'eau (potable).
Or la population estime que la consommation d'eau potable, coûteuse pour des tâches où l'eau de pluie serait suffisante (jardin, toilette, lessive, etc.) n'est plus défendable dans l'avenir.

COMMENT ?

- Octroi de subsides pour les citernes d'eau de pluie
- Promotion des citernes d'eau de pluie et utilisations potentielles de l'eau de pluie, par ex. rubrique dans le bulletin communal
- Information, sensibilisation, échanges de petits trucs (écoles, ménages privés, bulletin communal)
- Possibilité d'action pour le GA « Déchets »
- Boire de l'eau du robinet, informer sur les appareils électroniques économique en eau, informer sur l'utilisation écologique des produits ménagers, toilettes économiques, bain/douche
- Réhabilitation des 2 sources : Breyenborn et Henseberg
- Organisation d'un concours « Epargnons l'eau potable »

INTERVENANTS ?

- Commune
- Habitants
- Candidats bâtisseurs
- Lotisseurs

PROGRAMME de réalisation ?

Éléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder ?
Cette problématique est une des plus sensibles, surtout dans une commune soumise à une pression urbanistique (imperméabilisation des sols) et sur le chemin du développement durable.

Etat du dossier :

1. *Installation de fontaines à eau dans les écoles*

Commandées en 2008 et installées en 2009, les 2 écoles communales bénéficient maintenant de fontaines à eau (utilisant l'eau de robinet). Cette action s'est déroulée dans le cadre du projet « Manger-bouger » initié par la commune en 2007 qui souhaite promouvoir des attitudes saines sur le plan alimentaire et physique.

Afin de diminuer les déchets (gobelets en plastique), chaque enfant à également reçu une gourde qui est à personnaliser. 400 gourdes ont été distribuées.

INDICATEURS ?

- Statistiques sur base de l'examen des compteurs d'eau des habitants et bâtiments publics
- Nombre de citernes installées et leur capacité
- Nombre de m² pas ou peu imperméabilisés dédiés au parking, par exemple, dans les lotissements

Intitulé du projet : Lancement d'une étude urbanistique des villages	**LOT 1** **Fiche-projet n°3.3.1**

Objectif : Conjuguer les usages au futur
Mesure : Pilotage de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme de la commune

ORIGINE de la demande ?
- réunions et visites de villages
- CLDR

POURQUOI ce projet ?

L'ensemble des villages et hameaux de la commune ont connu une forte augmentation du nombre de constructions ces dernières décennies. Ces constructions s'égrènent en général en ruban le long des routes. Le projet devrait s'intéresser à deux thématiques, à savoir comment lotir (les nouvelles constructions font souvent partie d'un lotissement) de manière plus durable et quel est l'avenir (l'affectation, éventuel timing de mise en œuvre) des ZACC de Membach. Ces réflexions pourront être menées en collaboration étroite avec le conseiller en aménagement du territoire et les membres de la CCATM.

COMMENT ?

- établir un cahier de charges « biodiversité » pour chaque lotissement afin d'insérer les bâtiments nouveaux dans un paysage proche du paysage traditionnel
- établir des cahiers de charges « vie en communauté » pour les grands lotissements
- établir un cahier de charges urbanistique spécifique pour la commune (avec la CCATM) : alignements, orientations, standards énergétiques, matériaux, etc.
- Promouvoir les constructions groupées
- Eviter de construire le long des routes
- Sauvegarder le caractère rural de la commune par le type de construction
- Mise en place d'un plan d'aménagement

INTERVENANTS ?
- Commune de Baelen
- CCATM
- CLDR
- Conseiller en aménagement de territoire de la commune

PROGRAMME de réalisation ?

Éléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder ?
L'urbanisation de la commune est un élément qui tient à cœur des habitants de la commune. En effet, les dernières années de nombreux lotissements ont été construits, souvent le long des voiries (communales et surtout nationales). En outre, le village de Membach possède quatre ZACC qui sont urbanisables à terme.

Etat du dossier :

1. *Engagement d'un conseiller en aménagement du territoire à temps plein*

Début 2009, la commune a engagé à temps plein le conseiller en aménagement du territoire qu'elle se partageait auparavant avec les communes de Lontzen et Kelmis. Cet engagement permettra de renforcer de manière significative le personnel communal dans ce domaine et d'accompagner de nouveaux projets.

2. Mise en œuvre de la ZACC « Käkert »

La commune dispose d'un important potentiel de terrains à bâtir avec entre autres 4 ZACC, toutes localisées en périphérie du village de Membach.

En 2008, le Collège communal a décidé, après avis de la CCATM, de mettre en œuvre prioritairement la ZACC « Käkert », localisée à proximité immédiate du centre du village sur un terrain en pente.
Etant donné, d'une part, le caractère rural et forestier prononcé (paysages divers, forêts étendues) de la commune, la virginité urbanistique de Membach, et la présence d'un bâti de qualité et, d'autre part, la forte pression immobilière et une urbanisation pas toujours heureuse de la commune (étalement des villages, non-respect des caractéristiques architecturales locales, lotissements peu intégrés et sans réflexion « développement durable », …), la mise en œuvre de cette ZACC nécessite une réflexion préalable approfondie et visionnaire.

Afin de pouvoir la mettre en œuvre, la commune doit réaliser un RUE. Un bureau d'étude (Pluris), sollicité par le promoteur (représentant les propriétaires souhaitant lotir leur bien), a dans un premier temps, réalisé une esquisse de l'aménagement de cette ZACC, dans le cadre de la réalisation d'un RUE, nécessaire pour une éventuelle mise en œuvre (fin 2008).
Le collège a ensuite examiné et débattu au sujet de cette esquisse.
Celle-ci, de même que le plan d'affectation, a été soumise à un groupe de réflexion, composée de la CCATM et la CLDR invités à réfléchir, débattre, proposer idées et suggestions pour l'aménagement de la ZACC (5 mars 2009). Lors de cette soirée, une vingtaine de personnes a été présent. Elles ont relevé de nombreux points positifs : densité, intégration paysagère, respect des caractéristiques villageoises, etc.

La finalisation du dossier est prévu pour la mi-2009.

3. Réflexion de la commune par rapport à la réalisation d'un schéma de structure ou de PCA

Début 2009, le Collège a débuté une réflexion sur l'intérêt de mettre en œuvre un schéma de structure ou des PCA sur des sites appelés à être bâti dans les années à venir. Cette réflexion sera menée tout au long de l'année 2009.

INDICATEURS ?

- Nombre de lotissements soumis à un cahier de charges « spécifiques »
- Nombre de constructions groupées construites
- Nombre de logements construits
- Type de logements construits (intégrant les principes DD, les caractéristiques architecturales locales, …)
- Prise en compte des aspects paysagers du site
- Intégration du nouveau site au village (contacts entre habitants, chemins de liaison, ...)
- Gestion de la mobilité, de l'égouttage, …
-

ANNEXE ?

- copie de l'esquisse d'aménagement proposée dans le cadre de la réalisation du RUE

Intitulé du projet Activation de « groupes mobilité »	**LOT 1** **Fiche-projet n°3.4.1 n°2.2.3 n°1.2.7 n°5.5.3**

Objectif : Conjuguer les usages au futur
Mesure : Soutien d'une mobilité respectueuse

Objectif : Cultiver le civisme
Mesure : Place aux usagers faibles

Objectif : Jouer la carte de la communication
Mesure : Organisation de manière proactive la participation de la population

Objectif : Susciter une nouvelle géographie de la commune
Mesure : Amélioration de la mobilité « alternative »

ORIGINE de la demande ?

- réunions et visites de villages
- CLDR
- Groupes de travail PCDR
- Commune

POURQUOI ce projet ?

A l'heure actuelle, la majorité des aménagements et des réflexions concernent l'usage de l'automobile, alors que les besoins des usagers faibles sont insuffisamment pris en compte :

- Cohabitation des multiples utilisateurs des chemins (agriculteurs, cyclistes, cavaliers, piétons, quads, …)
- Manque de sécurité autour des écoles
- Desserte en TEC insuffisante (hameaux pas desservis et pas de liaisons performantes en dehors de créneaux scolaires, …)
- Manque de réflexion par rapport aux transports alternatifs

Ce projet devra se développer en collaboration étroite avec les habitants, afin de mettre en œuvre des actions/projets débattus et acceptés par tous. Il est également en lien avec la volonté de mettre en œuvre la participation de la population.

COMMENT ?

En créant des groupes « mobilité » internes à la commune et en collaboration étroite avec la CCATM, pour chercher des solutions concernant :

- l'éducation à la sécurité pour les enfants (piétons, cyclistes)
- le développement du réseau TEC (Meuschemen, lien ZAE)
- les transports alternatifs (co-voiturage, système de stop moderne, …) : mise en place d'une page sur le site internet ou par tous les moyens de communication possible
- les trajets alternatifs (pic vert, …) aussi des hameaux vers les centres, en encourageant les citoyens menant ou développant de petits projets (gain de 10 vélos à ces citoyens)
- tous les aménagements nécessaires à prévoir pour gérer la vitesse (radars, brise-vitesse, feux intelligents, panneaux de signalisation vitesse, création de sens uniques, effets visuels, plantations, panneaux qui indiquent la présence d'enfants …),
- la sécurisation des usagers faibles (trottoirs, pistes cyclables, rails de protection, …) sur l'ensemble de la commune

- le chemin de l'école, afin de diminuer les situations de danger aux alentours des établissement scolaires (plan Octopus, cyclobus, pédibus, brevet cycliste en 5ème , convoi vélo en tandem, …) ; inciter les écoliers par l'organisation de concours entre classes
- les jeunes (co-financement communal pour des stages aux jeunes conducteurs, …).
- définition des besoins en parking dans les 2 villages
- l'aménagement parking pour vélos à proximité des arrêts TEC les plus utilisés
- une charte de cohabitation des usagers des chemins agricoles
- la nécessité de la mobilité douce (dans le but de devenir moins dépendant du carburant) : organiser des rangs depuis le parking près du parc à Baelen. Idée à promouvoir par exemple lors de la semaine de la mobilité
- Sensibilisation à la sécurité routière grâce aux enfants (ils règlent la circulation, ils écrivent des mots …)

INTERVENANTS ?

- Commune
- Habitants intéressés
- Le personnel scolaire
- Les élèves et leurs parents
- Les associations diverses

PROGRAMME de réalisation ?

Éléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder ?

La mise en place des groupes de réflexions se fera au fur et à mesure des projets mis en œuvre. Le dossier qui devra être traité en priorité est celui de la mobilité autour de l'école de Baelen, vu que l'aménagement de la place telle que proposée dans la fiche-projet 4.4.2 ne prévoit quasi plus de places de parkings.

Etat du dossier :

1. *Mise en place d'un groupe « mobilité autour de l'école de Baelen »*

Dans le but d'élaborer un plan de déplacement scolaire tenant compte des aménagements prévus pour et autour de l'école de Baelen (construction de la nouvelle école, rénovation de la maison communale, aménagement de la place), il est prévu dans un premier temps de faire un relevé de la situation existante.
En 2009 sont programmés un relevé du nombre et de l'occupation des parkings dans le centre ainsi qu'une enquête auprès des élèves de l'école.
La mise en place des groupes de réflexion est prévue pour 2010.

INDICATEURS ?

- Nombre de projets proposés et mis en œuvre par les groupes de réflexion
- Sentiment de sécurité des habitants, sur le chemin de l'école
- Nombre de projets menés en collaboration avec les écoles

EXEMPLES

Groupe de mobilité du village de Raeren

Intitulé du projet: Extension du Parc d'Activités Economiques en une zone orientée Développement durable (DD)	**LOT 1** **Fiche-projet n°3.6.1**

Objectif : Conjuguer les usages au futur
Mesure : Soutien d'activités économiques locales et durables

ORIGINE de la demande ?

- CLDR

POURQUOI ce projet ?

Economiquement, Baelen est une commune privilégiée, son taux de chômage est réduit et elle compte plus de 300 indépendants/entreprises sur son territoire.
Baelen accueille sur son territoire une partie du parc d'activités supra-communal dont l'extension est prochainement envisagée. L'introduction des principes de développement durable serait, d'après les habitants, positif à plusieurs niveaux:

- Plus de liens, de projets communs entre indépendants et entrepreneurs
- Facilitation d'installation ou de développement des jeunes entreprises
- Meilleure adaptation des activités économiques au territoire (moins de nuisances)
- Meilleure concertation entre le monde économique et les habitants
- Meilleure gestion des retombées de l'extension (trafic)
- Des devants qui seraient pris en matière d'environnement et de pollution

COMMENT ?

- Réaliser l'infrastructure du parc d'activités économique en intégrant les options du DD : fiscalité harmonisée entre communes, préserver les arbres et les haies dans l'extension, plantation de vergers haute-tige, création d'une crèche dans le PAE, choisir un éclairage public performant en matière de consommation d'énergie, intégrer la mobilité douce lors de la conception, utiliser des matériaux perméables pour les zones de stationnement, prévoir un plan de verdurisation, création d'un compostage commun des déchets verts, gestion intégrée de l'eau de pluie, etc.
- Etablir un cahier des charges (une charte) sur base des principes du DD, à soumettre à toute nouvelle entreprise qui souhaite s'implanter dans le parc : verdurisation, bâtiments écologiques, subventions particulières pour celles qui respectent le cahier des charges, gestion des déchets des entreprises,
- Encourager le partage des ressources physiques et/ou intellectuelles entre entreprises
- Susciter l'implantation d'entreprises actives dans des domaines « environnementaux » (entreprise productrice de pellets, spécialiste de l'isolation, etc.)

INTERVENANTS ?

- commune de Baelen
- SPI+
- Les autres communes du parc d'activités économiques (Eupen, Lontzen Welkenraedt)

PROGRAMME de réalisation ?

Etat du dossier :

Des premiers contacts ont été pris dans ce sens avec la SPI+, mais aucune décision définitive n'a été prise.

INDICATEURS ?

- Edition d'une charte DD
- Nombre de signataires
- Nombre d'entreprises intégrant la problématique du DD (bâtiment, production, gestion déchets, etc.)

Intitulé du projet: Encadrement professionnel de la jeunesse	**LOT 1** **Fiche-projet n°3.7.1**

Objectif : Conjuguer les usages au futur
Mesure : Adaptation des services à la demande actuelle et aux usages futurs

ORIGINE de la demande ?

- réunions et visites de villages

POURQUOI ce projet ?

Baelen est une commune dont la population est relativement jeune, elle compte plus de 20 % de jeunes de moins de 18 ans. Ceux-ci se plaignent du manque d'activités organisées dans la commune à leur destination ainsi que du manque et/ou du mauvais état des infrastructures telles que locaux de rencontres et plaines de jeux. Parallèlement, les consultations villageoises ont mis en évidence le regret de la population quant à l'absence de prise en charge et d'accompagnement des jeunes (12-16 ans).
A côté de cela, le local de rencontre pour jeunes « le Bailus » a le mérite d'exister. Cependant, son fonctionnement n'a jamais été optimal. La gestion, laissée à de jeunes bénévoles, n'a pas permis la définition claire de l'affectation ni des objectifs de cet outil considéré par certains tantôt comme un café, tantôt comme un espace de rencontre sans surveillance. La structuration de cet outil et sa gestion par un animateur permettrait une exploitation intéressante.
De même, l'engagement d'un animateur « créateur de liens » pourrait sans doute faire réfléchir et évoluer les jeunes au niveau de leur difficulté à s'ouvrir aux nouveaux arrivants, aux germanophones, aux personnes précarisées en provenance des villes voisines ainsi qu'aux personnes plus âgées. A noter aussi, la distension des liens entre jeunes de la commune liée à leur répartition dans les écoles secondaires aux alentours.
Pour les plus jeunes, le manque de garderie ou d'animations pendant les périodes de vacances a également été signalé.

COMMENT ?

- en négociant l'engagement d'un éducateur de rue avec les communes de Plombières et Welkenraedt
- en décidant d'une affectation claire pour le Bailus
- en mettant en place diverses activités : cours (perfectionnement) de musique, informatique, cours de théâtre, activités sportives (surtout à Membach)
- en organisant des activités extrascolaires et des stages pour les enfants.

PROGRAMME de réalisation ?

Éléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder ?
Actuellement, les jeunes non organisés ne bénéficient d'aucun accompagnement structuré, pourtant souhaité par la population.

Etat du dossier :
Des contacts pris avec les communes de Welkenraedt et Plombières pour l'engagement d'un animateur en milieu ouvert sont à l'heure actuelle en stand-by.
Actuellement le CAP organise un état de lieux sur la commune, dont les résultats sont à

attendre pour fin 2009. Parallèlement sont mis en place des actions ponctuelles, comme « Eté solidaire » (en 2009).

INDICATEURS ?

- engagement effectif d'un animateur
- nombre de jeunes approchés par l'animateur
- fréquentation du Bailus

Intitulé du projet: Amélioration du bilinguisme	**LOT 1** **Fiche-projet n°4.1.1**

Objectif : Tisser le lien social
Mesure : Facilitation des échanges entre les habitants

ORIGINE de la demande ?

- réunions et visites de villages
- CLDR

POURQUOI ce projet ?

La commune de Baelen est voisine de plusieurs communes germanophones (Eupen, Lontzen, …) et proche de la frontière allemande. Sa population est d'ailleurs pour partie bilingue.
Toutefois, il est noté que le bilinguisme diminue, qu'il y a une augmentation de la barrière « invisible » avec les arrivants germanophones, et que francophones et germanophones communiquent de moins en moins.
L'apprentissage de l'allemand est intégré dès la 1ère maternelle, l'enseignement dispensé dans les écoles de la commune est jugé de qualité, mais les habitants estiment que les langues sont malgré tout trop peu enseignées.

COMMENT ?

- Augmenter le nombre d'heures d'allemand en maternelle, commencer plus tôt, en mettant l'accent sur la pratique (s'axer plus sur le langage au niveau des cours que sur la grammaire, mieux exploiter les heures de cours, proposer de l'immersion pour les plus motivés, cours dynamiques, 1 jour tout en allemand, labo langues)
- Insister auprès de la direction de l'école sur l'importance de la qualité de l'enseignement, en vérifiant l'efficacité des cours donnés et en donnant envie d'apprendre vu que la connaissance de l'allemand est un atout fantastique (or les jeunes, pour la plupart, ne sont pas motivés par l'apprentissage des langues)
- Mettre sur pied des groupes de discussion entre des personnes âgées germanophones et des enfants francophones (et l'inverse).
- Initier un jumelage et des échanges linguistiques avec une commune proche (germanophone, allemande, entre villages)
- Mettre sur pied des tables de conversation scolaires, des tables de conversation via le théâtre ou la vidéo
- Organiser des cours d'allemand (mercredi PM ou samedi) dans la commune.
- Créer une BD dans les 2 langues (stroumpfs, par ex.)
- Permanences dans la commune d'une médiathèque germanophone (la TV intéresse les jeunes)
- Organisation d'une séance de pratique de la langue sur base d'une autre activité qui serait le vecteur de la discussion (cours de cuisine, balade découverte, etc.)
- Rédaction d'un bulletin communal bilingue (engagement d'un traducteur)
- Organisation de groupes de lecture en allemand pour enfants
- Organisation de cours du soir pour apprendre l'allemand ou le français

INTERVENANTS ?

- commune
- écoles communales et leurs élèves
- habitants en général

PROGRAMME de réalisation ?

Éléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder ?
Dans une commune aussi proche de la frontière linguistique (et de la proximité des pôles d'emploi d'Eupen et d'Aix-la-Chapelle), ce projet est évidemment très important. Cependant, il ne s'agit pas seulement d'apprendre l'allemand mais également de soutenir les habitants germanophones à améliorer leurs connaissances du français.

Etat du dossier :

1. *Echanges linguistiques avec Aix-la-Chapelle*

En 2008 a été mis en place en échange de classes entre les écoles communales et une école d'Aix-la-Chapelle, qui s'organise deux fois l'an.

INDICATEURS ?

- Nombre de groupes de discussion, de tables de conversation
- Nombre d'articles en allemand parus dans le bulletin communal
- Meilleurs résultats scolaires en primaire au niveau des tests en allemand
- Meilleure intégration des francophones et des germanophones

Intitulé du projet: Mise sur pied d'une association retour à domicile des jeunes	**LOT 1** **Fiche-projet n°4.2.1**

Objectif : Tisser le lien social
Mesure : Construction de la solidarité

ORIGINE de la demande ?
- réunions et visites de villages
- CLDR

POURQUOI ce projet ?

La commune de Baelen n'offre pas suffisamment d'activités, de possibilités de sorties à destination des jeunes. Ceux-ci doivent dès lors se tourner vers les communes avoisinantes. Les liaisons TEC étant peu performantes en dehors de créneaux scolaires, certains hameaux n'étant même pas desservis par le TEC et les aménagements insuffisants pour permettre des déplacements à pied ou à vélos, le covoiturage des jeunes doit s'organiser par d'autres biais.

COMMENT ?

- Soutien des initiatives de solidarité qui se manifestent déjà
- Collaborer avec Lontzen, commune voisine, qui gère un projet identique

INTERVENANTS ?
- parents et jeunes
- association de Lontzen

PROGRAMME de réalisation ?

Éléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder ?
Les jeunes sont très souvent impliqués dans des accidents, surtout le week-end, comme le montre les différents rapports de police.

Etat du dossier :
Il est prévu en 2009 d'inviter Mr R. Franssen, échevin à Lontzen, pour venir présenter le projet et pour savoir si les parents souhaitent adhérer à cette association ou non.

INDICATEURS ?

- Nombre de jeunes utilisant le service
- Diminution du nombre d'accidents de jeunes (soirée, WE)

Intitulé du projet: Elaboration d'un projet pour soutenir un village en Afrique	**LOT 1** **Fiche-projet n°4.2.3**

Objectif : Tisser le lien social
Mesure : Construction de la solidarité

ORIGINE de la demande ?

- CLDR
- Groupes de travail PCDR

POURQUOI ce projet ?

Dans l'optique du développement durable, et du souci d'investir les relations Nord-Sud, les habitants ont souhaité la mise sur pied d'un projet solidaire. Dans ce cadre, il s'agit de mettre en avant les femmes africaines qui véhiculent les traditions et qui souhaitent développer de nouveaux projets (micro-crédits). De plus, promouvoir l'échange entre jeunes est une autre manière de se faire une idée du mode de vie d'autres cultures.

COMMENT ?

- Mise sur pied d'un jumelage avec un village du Tiers monde (en maillant dans tous les sens, associant Bailus, Patro) en collaboration avec « Solidarité village », association active dans la commune, pour aider à concrétiser le projet, vu que cette association a déjà de l'expérience dans le développement de projet. Le jumelage permettrait de mettre en œuvre des projets concrets et dans la durée
- Parrainage des femmes africaines
- Encouragement de la consommation de produits du Tiers monde dans la commune (Fair Trade, Oxfam, …).
- Intégration d'un petit commerce équitable près de l'école.
- Une des institutrices de la commune est également déjà partie en Afrique… idée à creuser
- Soutenir l'association « vétérinaires sans frontières », qui œuvre pour un cheptel en bonne santé, indispensable pour les habitants

INTERVENANTS ?

- habitants intéressés
- Solidarité village
- Institutrice de la commune

PROGRAMME de réalisation ?

Éléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder ?
Ce projet sera associé à un projet de Solidarité-village

Etat du dossier :
Des premiers contacts avec les personnes/associations concernées sont prévus pour fin 2009.

INDICATEURS ?

- Echanges effectifs avec un village africain (dons, envois, …)
- Nombre de produits équitables utilisés dans la commune (administration communale, associations, écoles, etc.)

Intitulé du projet :	**LOT 1**
Aménagement du cœur du village de Membach	**Fiche-projet n°4.4.1 n°2.2.1**

Description du projet :

Ce projet de réaménagement des alentours de l'église de Membach (Place Thomas Palm, y compris les Rues Moray et Renardy) fait partie intégrante d'une réflexion globale sur l'aménagement du cœur de village de Membach incluant également l'aménagement prévu devant le home (fiche-projet 4.3.1, lot 2) et l'aménagement de la rue Albert 1er (fiche-projet 2.2.8, lot 2).

Il s'agit de mettre en œuvre un aménagement intégrant les différences de niveau existantes tout en créant une véritable place à l'avant de l'église. Cette place sera divisée en plusieurs niveaux : parvis, niveau intermédiaire, place du village. L'accessibilité PMR sera garantie. Ce projet inclut également l'aménagement à l'arrière de l'église qui sera essentiellement dédié à un parking verdurisé.

Un aménagement nouveau de l'espace-rue est également proposé, qui réduit au maximum la place de la voiture, tout en gardant un espace important de parking à l'arrière de l'église.

Origine de la demande :

- visite de villages
- CLDR

Justification du projet :

Lors des info-consultation et des visites de villages, il est apparu à maintes reprises que la population se plaint de la vitesse excessive des véhicules dans le centre du village et d'un manque de verdure lié à une imperméabilisation importante de tout le cœur de village. Cette imperméabilisation s'est faite au fur et à mesure du temps, sans grande recherche qualitative (aménagements essentiellement utilitaires). De plus, le manque de place structurante marquant le cœur du village est également soulevé. En effet, ce qu'on appelle communément la Place T. Palm n'est en fait qu'un élargissement de la chaussée.

Or, les objectifs du PCDR tiennent fortement compte des notions du développement durable, de la nécessité de proposer des espaces publics favorables à la mise en place de liens sociaux, etc. C'est dans ce cadre que la réflexion a été menée avec la population et l'architecte paysagiste.

Sur base d'un travail réalisé avec les habitants, appelés à s'exprimer sur base d'un extrait de carte (voir point 5.3.13 de la partie 2 du PCDR), l'architecte paysagiste à élaboré sur base d'une réflexion globale sur l'ensemble du centre du village, une esquisse qui tient compte des desiderata de la population.

A terme, ce projet sera complété par un projet de sport de rue, qui devrait se développer non loin de l'église (entre le presbytère et l'arrière de l'école primaire).

Localisation :

Membach : Place T. Palm, rue Moray, rue Renardy, rue des Fusillés, rue Braun

Statut au plan de secteur :
Zone d'habitat à caractère rural

Statut de propriété :
Communal

Tâches à réaliser :

- Nettoyage du terrain
- Démolition sélective de revêtements de sol (hydrocarboné, pavés, empierrement)
- Démolition de dalle en béton
- Démolition sélective d'éléments linéaires (bordures, filets d'eau)
- Démolition sélective d'ouvrages d'art (maçonneries, marches d'escalier)
- Démolition d'élément isolé (mâts électrique, abri bus, cabine téléphonique)
- Terrassement en déblais généraux
- Terrassement en remblais généraux
- Remblais pour gazonnement et plantations
- Terrassement pour canalisations et gaines
- Revêtement hydrocarboné
- Revêtement en pavés de pierre naturelle
- Revêtement en pavés de béton
- Revêtement en pavés à joints engazonnés
- Bordures et filet d'eau en béton
- Drainage, égouttage, caniveaux et avaloirs
- Mur de soutènement en pierre naturelle
- Entretient et réparation de murs
- Main courante et garde corps
- Pavillon
- Jeux d'eau
- Jeux pour enfants
- Gazonnements et plantations des arbres, arbustes, haies et plantes vivaces
- Mobilier urbain : bancs, poubelles, bornes, luminaires, grille pour arbres, bac-jardinière, tableau d'info

Objectifs visés :

Objectif : Tisser le lien social
Mesure : Stimulation de la convivialité grâce aux lieux de rencontre

Objectif : Cultiver le civisme
Mesure : Place aux usagers faibles

Indicateurs ?

- Nombre d'utilisateurs, catégories d'âges
- Nombre de manifestations organisées par année
- Satisfaction des habitants et des utilisateurs
- Nombre de m² non imperméabilisé
- Part de plantes indigènes utilisées

Création d'emploi envisagée :

néant

Estimation globale du coût :

Aménagement du cœur du village de Membach :

Total HTVA :	**1.175.632,50 €**
TVA 21 % :	**246.882,83 €**
Total TVA comprise :	**1.422.515,33 €**

Voir annexe pour le détail des coûts

Origine du financement :

Développement rural : 80 %
Commune : 20 %

Programme de réalisation :

Éléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder :
Les membres de la CLDR et les villageois espèrent une réalisation rapide, vu que les aménagements actuels sont uniquement fonctionnels et n'apportent pas de qualité au centre du village.
De plus, la volonté de développer touristiquement l'ensemble de la commune et le fait que le PICVerts passera par le centre de Membach sont d'autant d'arguments que plaident en faveur d'une réalisation rapide.

État du dossier :

Programme dans le temps :
Priorité de la CLDR : 1
Priorité de la commune : 1

Annexes :

- Plan cadastral
- Situation existante
- Circulations
- Observations des habitants
- Plan d'ensemble
- Esquisse du cœur de village
- Détail de l'estimation des coûts

1/2500
Lindenlauffweyd
Lindenlauff
Kleinenbentt
Schynshoff
Place Th. Palm
Rue Albert Ier
Membach
Driesche
Vossen
Bongard
Hoff

1/2500
Rue de la Montagne
Membach
Kenkenshoff
Mergel

Intitulé du projet :	**LOT 1**
Aménagement du cœur du village de Baelen	**Fiche-projet n°4.4.2 n°2.2.2**

Description du projet :

Il s'agit de l'aménagement d'un terrain communal situé de manière centrale entre les différentes fonctions importantes du village (CPAS, administration communale, crèche, école, commerces). Cet espace est depuis longtemps déjà utilisé comme parking non aménagé et ne participe à l'heure actuelle ni à la convivialité du village, ni a son image de marque.

Le projet propose un aménagement complet de cet espace y compris l'espace dédiée aux accès du CPAS, du Bailus et de la Cantellerie (petit espace de rencontre) soit par un aménagement en terrasse, soit via un ascenseur. Le parking est relégué en bas de place (près de la boulangerie) et dans l'ancienne cour d'école, qui sera désaffecté après la construction de la nouvelle école qui débute 2009. Dans le projet proposé, l'ensemble de l'espace est donc dédié à la qualité de vie et à la convivialité. Le jeu d'eau prévu devra être conçu de telle manière à attirer les enfants.

Ce projet a été conçu de manière globale en intégrant l'ensemble du centre du village de Baelen, à savoir le réaménagement du Thier (y compris les pourtours de l'église, voir fiche-projet 2.2.9 en lot 2) et l'aménagement du parc communal (voir fiche-projet 4.3.2 en lot 2).

Origine de la demande :

- Visite de villages
- CLDR
- Conseil communal

Justification du projet :

Cet espace est depuis longtemps déjà utilisé comme parking non aménagé, en attendant un aménagement. Comme cet espace est situé entre les principales fonctions administratives et de loisirs de Baelen, la population et les membres de la CLDR, de même que le conseil communal estiment qu'il est important d'y aménager un vrai lieu de convivialité. En effet, c'est sur cet espace qu'ont lieu la part la plus importante des échanges entre habitants, utilisateurs et éventuellement visiteurs.

Afin des respecter les objectifs fixés par le PCDR, l'aménagement de cette place donne une large part aux usagers faibles et par l'intégration de l'ensemble de l''espace disponible crée une véritable ponctuation dans le centre. Cette ponctuation complète utilement le centre historique qui se développe autour de l'église et le parc communal qui se développe à proximité du ruisseau de Baelen et du futur projet PICVerts.

Localisation :

Centre du village (entre CPAS, Crèche et administration communale)

Statut au plan de secteur :

Zone d'habitat à caractère rural

Statut de propriété :

Communal

Tâches à réaliser :

- Nettoyage du terrain
- Démolition sélective de revêtements de sol (hydrocarboné, pavés, empierrement)
- Démolition sélective d'éléments linéaires (bordures, filets d'eau)
- Démolition sélective d'ouvrages d'art (maçonneries, marches)
- Démolition d'élément isolé (cabine téléphonique, rampe en béton, abri pour vélos, mâts électrique)
- Terrassement en déblais généraux
- Terrassement en remblais généraux
- Remblais pour gazonnement et plantations
- Terrassement pour canalisations et gaines
- Revêtement hydrocarboné
- Revêtement en pavés de pierre naturelle
- Revêtement en pavés de béton
- Bordures et filet d'eau en béton
- Drainage, égouttage, caniveaux et avaloirs
- Murs de soutènement en pierre naturelle
- Marches d'escalier en pierre naturelle
- Main courante et garde corps
- Bassin d'eau
- Ascenseur extérieur pour PMR
- Gazonnements et plantations des arbres, arbustes, haies et plantes vivaces
- Mobilier urbain : bancs, poubelles, bornes, luminaires, grilles pour arbres

Objectifs visés :

Objectif : Tisser le lien social
Mesure : Stimulation de la convivialité grâce aux lieux de rencontre

Objectif : Cultiver le civisme
Mesure : Place aux usagers faibles

Indicateurs ?

- Nombre d'utilisateurs, catégories d'âges
- Nombre de manifestations organisées par année
- Satisfaction des habitants et des utilisateurs
- Nombre de m² non imperméabilisé
- Part de plantes indigènes utilisées

Création d'emploi envisagée :
néant

Estimation globale du coût :

Aménagement du cœur du village de Baelen :

Total HTVA :	**880.022,50 €**
TVA 21 % :	**184.804,73 €**
Total TVA comprise :	**1.064.827,23 €**

Voir annexe pour le détail des coûts

Origine du financement :

Développement rural : 80 %
Commune : 20 %

Programme de réalisation :

Éléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder :
Cette « place » est située en plein centre du village et est entourée de fonctions à caractère public, surtout depuis l'installation du CPAS dans l'ancienne ferme et la construction de la crèche. Or, cet espace est actuellement non aménagé et utilisé comme parking. Les membres de la CLDR et le conseil communal ont donc souhaité que l'aménagement soit réalisé rapidement, surtout que les travaux de reconstruction de la maison communale débuteront bientôt.

État du dossier :
- réalisation de l'estimation
- vote du cahier de charges pour l'élaboration de l'avant-projet au conseil communal du 9 mars 2009

Programme dans le temps :
Priorité de la CLDR : 1
Priorité de la commune : 1

Annexes :
- Extrait cadastre
- Situation existante
- Circulations
- Observations des habitants
- Plan d'ensemble
- Esquisse du cœur de village
- Détail de l'estimation des coûts

EN/ 1/2500

Rue Régence
Chemin de Hoevel
Baelen
Rue Longue
Rue de Dolhain
Veldgen
Médal
Rue Médal
Chemin de Dolhain
Obgen Hey
Ruisseau de Baelen
Wiet

1/25pe

Rue Oeveren
Chemin de la Joie
Levren
Rue de l' Eglise
Bornweide
Rue Longue
Au Vivier
Ruisseau de Baelen
Langweide
Bonne Bennet
Medal
Mergelgatz
nseweide

70
482 AU N° 484, 486
N° 494, 496, 497
, 520, 521, 523, 524
AU N° 538
52 AU N° 565
2, 604, 605, 607, 609, 610, 614
° 638 AU N° 647, 649
662, 664, 665, 667, 668
, 687, 689, 690, 693
, 717, 718, 720, 725
AU N° 735
, 746, 747, 749, 750
N° 761, 763
N° 779 AU N° 781

1/2500

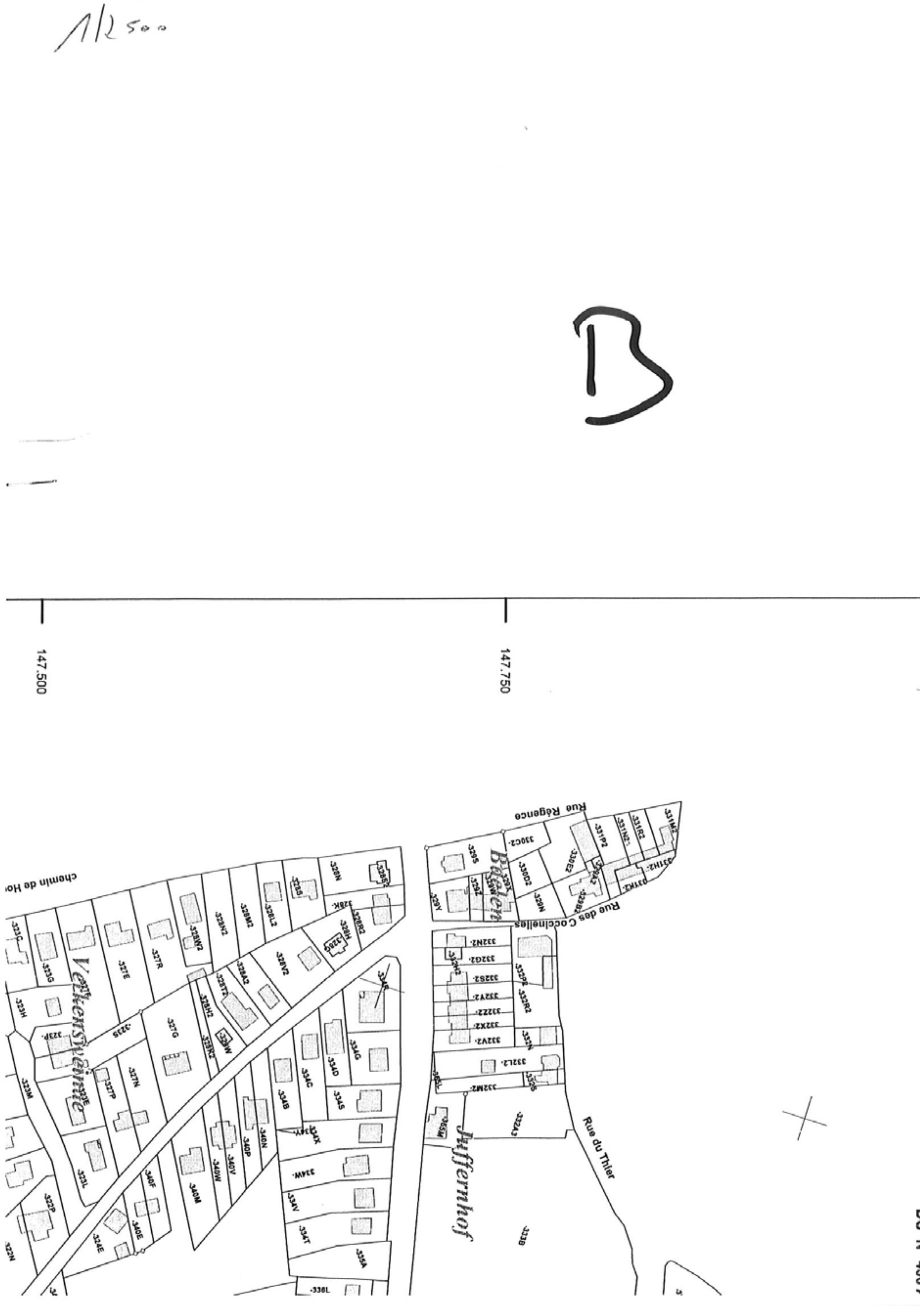
1/2500
B
147.500
147.750
Rue Régence
Rue des Coccinelles
Rue du Thier
Juffernhof

Intitulé du projet: Aménagement du terrain communal de Honthem	**LOT 1** **Fiche-projet n°4.4.3**

Objectif : Tisser le lien social
Mesure : Stimulation de la convivialité grâce au lieux de rencontre

ORIGINE de la demande ?

- réunions et visites de villages

POURQUOI ce projet ?

Le terrain communal de Honthem est situé au centre du hameau est actuellement utilisé comme stockage pour les services communaux. Après la construction d'un nouveau hall communal, ce terrain pourrait être réaffecté. Les habitants souhaitent à terme réaménager cet espace.

COMMENT ?

Une consultation a été organisée auprès des habitants (visite du site, réflexion commune sur les fonctions à implanter).
Les propositions suivantes ont été faites :

- Créer un parking de départ pour les marcheurs.
- Relier le chemin de Meuschemen au chemin de Medael.
- Y installer une zone de BBQ (avec toilettes).
- Une aire de pic-nic, les gens n'y restent pas trop longtemps (sans toilettes).
- Pourquoi pas vendre le terrain le long de la route (pour parcelles à bâtir) et ainsi financer le « parc » derrière.
- Création de logement social

Actuellement la commune tente de savoir si le terrain, situé en zone constructible est pollué vu les activités économiques qui ont eu lieu au cours des décennies précédentes.

INTERVENANTS ?

- Commune

PROGRAMME de réalisation ?

Éléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder ?
La construction du nouveau hall communal prévu pour 2010 libérera l'espace actuellement utilisé comme dépôt et permettrait une nouvelle affectation au terrain.

Etat du dossier :
Le choix de l'affectation est intimement lié à une pollution éventuelle de ce terrain qui a connu différentes affectations, dont pour partie une décharge publique.

INDICATEURS ?

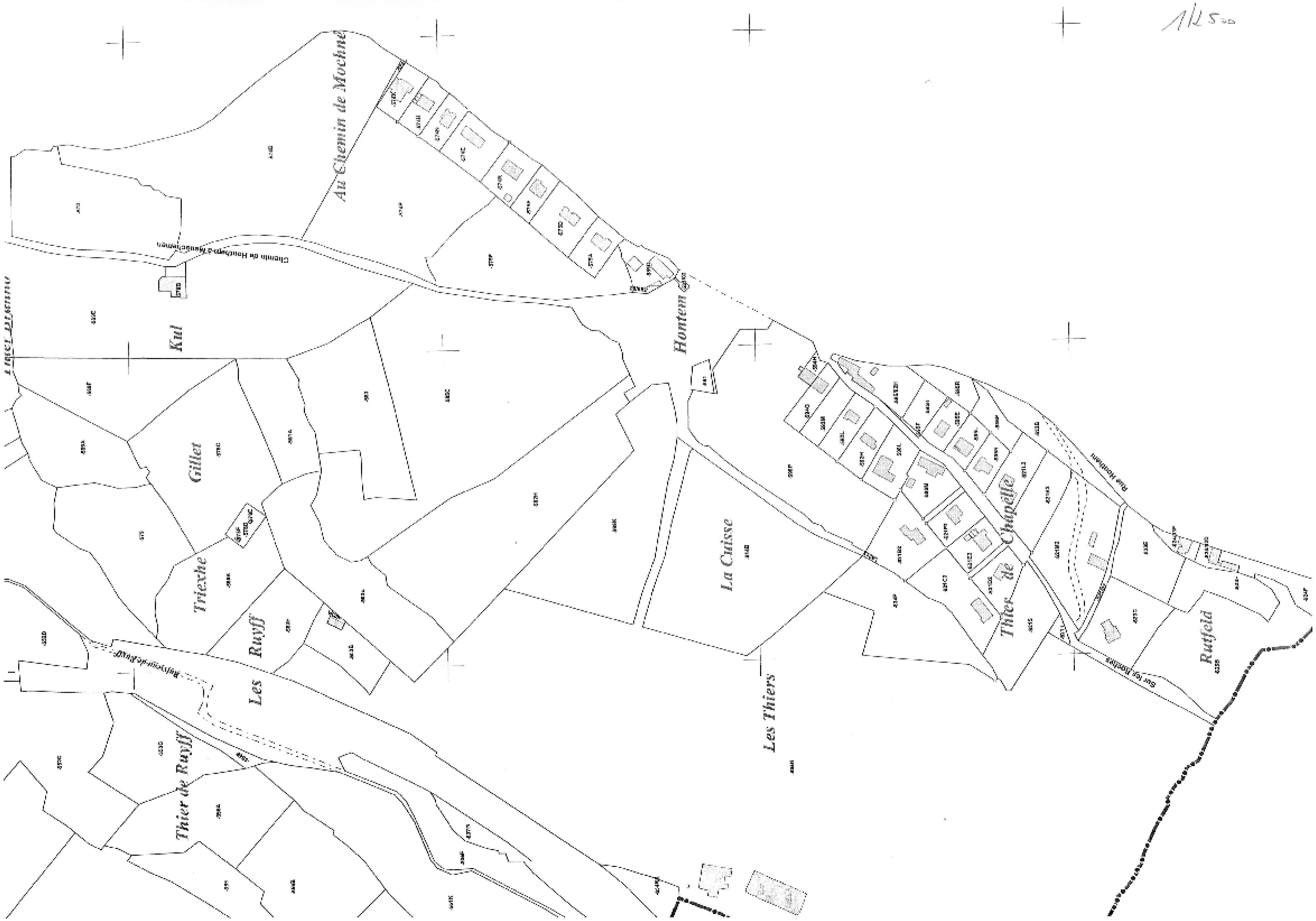
Au Chemin de Mochné
Kut
Gillet
Triexhe
Ruyff
Les
Thier de Ruyff
Hontem
La Cuisse
Les Thiers
Thier de Chapelle
Rutfeld

Intitulé du projet : Organisation d'une grande fête pour faire la promotion de la commune	**LOT 1** **Fiche-projet** **n°4.5.1** **n°5.1.3**

Objectif : Tisser le lien social
Mesure : Organisation d'évènements

Objectif : Susciter une nouvelle géographie de la commune
Mesure : Conception d'une image forte

ORIGINE de la demande ?

- CLDR

POURQUOI ce projet ?

La commune est riche d'un patrimoine naturel et bâti, il lui manque cependant, aux dires de ses habitants, un attrait particulier, une spécificité, une image forte. La mise sur pied d'un événement (de dimension supra-communale) pourrait concourir à forger cette image.
L'image serait à la fois touristiquement porteuse, mais permettrait également une identification de la population à sa commune, une solidarité autour d'un projet commun et ainsi, davantage de contacts et de cohésion sociale.
L'organisation de cet événement pourrait aussi concourir à la mise en place d'une dynamique incitant à la mise en route d'autres activités, à la relance du bénévolat, à davantage d'interconnaissance, …

COMMENT ?

- Trouver une thématique forte et spécifique, qui porte, telle que celle du chou à Jalhay. Exemples : fête du mouton, mechoui géant, fête du fruit, fête du Vivier, joute entre les deux sociétés de tir de B. et M., carnaval, grand feu, concert, papillon, arbre spécial de l'arboretum, clocher tord (fête des tordus dans la commune), route des saveurs (supra-communal), ...le thème de l'eau,
- Organiser une fête à l'inauguration du nouveau parc, concours pour enfants en rapport avec l'emblème, bal aux lampions après ballade découverte
- Mise sur pied d'une organisation festive qui dépasse les limites locales
- Mise en place d'un comité des fêtes pour la commune, le plus représentatif possible, qui pourrait démarrer sur quelque chose qui existe (société de tir, connue au-delà du territoire communal)
- Profiter de la semaine de la mobilité pour mettre en avant la mobilité douce et les liens vers les hameaux
- Profiter de l'organisation du jogging de Baelen (jogging au gand air pur), déjà reconnu au-delà des frontières communales
- Réorganisation du bal du carnaval à Membach, agrandir le cortège des enfants le vendredi après l'école
- Bal des sorcières avec déguisement
- Fondation Hodiamont : fête avec instruments médiévaux ou classiques en rapport avec la peinture
- Journée des hobbys ou du bricolage avec techniques et exposition
- Jeu interquartier : à refaire avec bal populaire à la fin de la journée

INTERVENANTS ?

- associations et comités de quartier
- commune

PROGRAMME de réalisation ?

Éléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder ?

Ce projet permet non seulement la création de nouveaux liens sociaux mais également de faire connaître la commune, à travers un travail de presse ciblé.

Etat du dossier :

1. Organisation des jeux interquartiers

En septembre 2007, dans le cadre de la semaine de la mobilité (subside de 1.000 €) ont été organisés avec l'appui de l'ODR et du Bailus, les premiers jeux interquartiers sur la commune. 9 équipes se sont mobilisées.

2. Préparation d'un nouveau projet

Les réflexions sont lancées dans le cadre de l'ODR pour la préparation d'une exposition sur l'ODR. Les premieres idées ont été récoltées : faire appel au conseil communal des enfants, réaliser des vidéos de membres de la CLDR, fair un power point sur le travail de la CLDR au cours des derniers mois, etc.
Cette exposition est prévue dans le courant du mois de mai 2009.

INDICATEURS ?

- Succès de la fête (nombre de personnes, distinguer baelenois et habitants d'autres communes)
- Association de la commune de Baelen à la thématique trouvée (sondage)

Intitulé du projet: Création d'une identité communale au travers de la mise en œuvre de concepts et/ou produits	**LOT 1** **Fiche-projet n°5.1.1**

Objectif : Susciter une nouvelle géographie de la commune
Mesure : Conception d'une image forte

ORIGINE de la demande ?

- CLDR
- Groupes de travail PCDR

POURQUOI ce projet ?

La commune de Baelen est entourée de communes à identité forte et est, de ce fait, (en partie) jugée par ses habitants comme une commune sans attrait particulier, sans image forte, qui manque d'attractivité, de spécificité. Or sa situation géographique et ses atouts naturels constituent un potentiel, notamment touristique, qui pourrait être valorisé.
A noter qu'il existe une « barrière » invisible entre les habitants des anciennes communes de Baelen et de Membach, la fusion ayant été mal digérée, ainsi qu'entre les jeunes Baelenois, qui possèdent un sentiment d'identité très fort, et les nouveaux arrivants, qui éprouvent des difficultés à s'identifier au territoire communal.
La création d'une identité communale permettrait sans doute de favoriser la cohésion sociale et d'éviter l'évolution, amorcée déjà, vers une commune dortoir.

COMMENT ?

- Exploiter un attrait particulier, une spécificité de la commune qui la distingue des communes voisines : joyau de la nature préservée, poumon vert entre les villes, folklore (jeu du drapeau, …), marbre de Baelen, fruit, …
- Développement d'un nouveau produit touristique « patrimonial », « vert »
- Organiser un concours « Logo », qui représenterait la commune, (avec papillon, par exemple, car déjà utilisé actuellement dans bulletin communal ou Lion de la Gileppe)
- Pour sa promotion :
    - organiser un rallye touristique organiser un évènement lié aux Fagnes ou à la Gileppe : marche par équipes et étapes pour mobiliser le maximum de personnes)
    - mettre panneaux à l'entrée des villages et des hameaux
- Faire connaître la commune au travers de l'organisation de balades dans les Fagnes et l'Hertogenwald
- Développer l'HoReCa
- Création d'un autocollant pour les voitures « j'habite à … » + « je respecte les limitations de vitesse à l'intérieur du village » ou avec le logo développé pour la commune,

INTERVENANTS ?

- habitants et CLDR
- Entreprises
- Commune

INDICATEURS ?

- Nombre de participants au concours « Logo »
- Nombre d'autocollants sur les voitures
- Nombre de participants à l'évènement
- Nombre d'évènements organisés par année

Intitulé du projet: Aménagement de sentiers de promenade	**LOT 1** **Fiche-projet n°5.2.1**

Objectif : Susciter une nouvelle géographie de la commune
Mesure : Développement d'un tourisme et de loisirs « verts »

ORIGINE de la demande ?

- réunions et visites de villages
- CLDR
- Groupes de travail PCDR, dont GA « Arboretum de Mefferscheid »

POURQUOI ce projet ?

o Valoriser le potentiel (notamment touristique) de la commune : situation géographique aux portes de la forêt de l'Hertogenwald et des Hautes Fagnes + barrage de la Gileppe), atouts naturels (commune au caractère rural et forestier prononcé), infrastructures existantes (réseau de chemins pédestres et cyclistes balisés) et patrimoine bâti remarquable et typique de la commune
o Permettre aux nouveaux arrivants de s'identifier au territoire communal, par le biais de sa découverte
o Renforcer l'attractivité, la spécificité de la commune, lui donner une image
o Relancer l'intérêt pour le tourisme tant dans le chef de la population que des décideurs
o Insuffler une protection plus active de l'environnement

Ce projet est en lien étroit avec le projet 2.1.2 (PCDN) et le projet 1.2.9 (Arboretum), mais vise plus le côté touristique et qualitatif, voire innovant (utilisation du GPS, du système des « points-nœuds », etc.).

COMMENT ?

- Entretien (par la commune) du chemin réouvert par des bénévoles sur le dessus de Runschen
- Développer un chemin de promenade entre Baelen, Membach et la Baraque Michel sans passer par la ville d'Eupen
- Proposer des sentiers de ballades alternatifs, à découvrir avec les communes signataires de la convention DD
- Soutenir les habitants qui ouvrent de nouveaux sentiers (p.ex. les habitants de Membach qui ont ouvert un sentier le long de la Vesdre)
- Mise en place de la ballade « Ancienne frontière » qui sera présenté le 16 novembre 2008 et qui profite d'une brochure de 16 pages
- Développement d'une ballade « arbres et haies remarquables »
- Développement d'un circuit accessible aux PMR

INTERVENANTS ?

- Commune de Baelen
- Département de la Nature et des Forêts (DGO3)
- Association pour la promotion du tourisme Baelen-Membach
- Maison du Tourisme « Pays de Vesdre »

PROGRAMME de réalisation ?

Éléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder ?

La commune de Baelen, dans sa partie forestière est très connue et assez bien fréquentée pour

le tourisme et les loisirs, grâce à un réseau étendu de promenades balisées, reprises sur la carte des promenades des Hautes Fagnes.

En ce qui concerne la partie urbanisée, deux promenades balisées existent, mais qui ne sont connues que localement et qui ne sont actuellement pas en lien avec celles de l'Hertogenwald. La volonté est donc de créer un vrai réseau qui permette des liaisons entre villages et avec la forêt.

Etat du dossier :

1. *Réalisation d'un relevé de l'ensemble des chemins vicinaux*

Dans le cadre du projet PICVerts, l'analyse de la situation existante a permis de réaliser un relevé quasi exhaustif de l'état des sentiers et chemins vicinaux de la partie urbanisée de la commune. Ce relevé s'est réalisé en 2008 sur base d'un questionnaire élaborée par l'administration compétente et a fait l'objet d'un encodage permettant une visualisation cartographique (http://cartopro1.wallonie.be/PortailPICVerts/viewer.htm). Ce relevé servira de base à la création future d'un réseau de promenade.

2. *Organisation de la balade sur les bornes-frontières belgo-prussienne*

En novembre 2008, l'association pour la promotion du tourisme Baelen-Membach a organisée une marche qui permettait de découvrir l'ancienne frontière belgo-prussienne. Cette frontière est actuellement la frontière avec le commune d'Eupen. Plus de 80 personnes y ont participé (de toutes origines géographiques).

Afin d'informer les personnes intéressées, une brochure a été rédigée, qui donne des renseignements historiques sur cette frontière.

INDICATEURS ?

- Nombre de mètres de sentiers (ré)aménagés/entretenus
- Mise en place de nouveaux balisages
- Nombre de cartes éditées et emportées
- Fréquentation

Intitulé du projet: Aménagement de liaisons pour trafic lent entre les communes	**LOT 1** **Fiche-projet n°5.3.1**

Objectif : Susciter une nouvelle géographie de la commune
Mesure : Détricotage des frontières avec les communes voisines
Mesure : Développement d'un tourisme vert

ORIGINE de la demande ?

- réunions et visites de villages
- CLDR
- Commune de Baelen

POURQUOI ce projet ?

La zone urbanisée de la commune de Baelen se concentre au nord du territoire communal, elle est proche de différentes communes (Limbourg, Welkenraedt, Eupen voire Jalhay) avec lesquelles elle pourrait tisser des liens. L'accès facilité (principalement pour les usagers lents qui estiment avoir peu de possibilités de déplacements sécurisés) à ces communes pourrait permettre l'accès à une offre de services, loisirs, … complémentaires à ceux proposés à Baelen. De même, le potentiel touristique de la commune de Baelen, conjugué à une proximité (facilitée par ces liaisons) de communes touristiques pourrait être valorisé.

Mais les frontières communales sont également mentales ; il s'agit donc de mettre sur pied des projets avec les communes voisines, que ce soit au niveau communal, associatif ou touristique.

COMMENT ?

- Projet Pic Verts (Limbourg) : restaurer et entretenir les chemins réservés aux usagers lents avec panneaux d'indication (distances, etc.)
- Aménagements de plusieurs tronçons pour usagers faibles (cyclistes, piétons, enfants) vers les point d'attractions situés à l'extérieur de la commune
- Proposer des chemins pour cyclistes vers le parc d'activités de Baelen-Eupen-Welkenraedt
- Proposer des liaisons vers la Gileppe (à proximité de Nantistay)
- Piste cyclable sur la RN entre Eupen et Goé
- Mettre en œuvre, en collaboration avec les communes voisines, un réseau de sentiers de promenades

INTERVENANTS ?

- commune de Baelen
- communes voisines
- DGO1

PROGRAMME de réalisation ?

Éléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder ?
La commune de Baelen, vu la relative petite taille de sa partie urbanisée et la proximité de centres d'emplois, de services ou d'attractions touristiques dans les communes voisines est obligée de penser à l'amélioration des liaisons vers ces communes, que ce soit en ce qui concerne les TEC, les cyclistes ou les randonneurs. Les projets à développer sont donc d'ordre divers.

Etat du dossier :

1. Mise en œuvre du projet PICVerts « Chemin des échaliers »

Le secteur du tourisme doux est vu par la majorité des habitants comme un secteur possédant un certain potentiel de développement. Pour cela, de nouveaux produits touristiques doivent voir le jour. La partie du projet PICVerts « Chemin des échaliers » peut être considéré comme un nouveau produit pour randonneurs, tout en mettant en valeur le patrimoine rural de cette partie de la commune (paysage bocager, échaliers, etc.).

Le projet s'inscrit dans la prolongation d'une réalisation déjà existante sur la commune de Limbourg. Il traverse la commune d'est en ouest en empruntant des échaliers. Ce chemin sera prolongé sur la commune d'Eupen, ce qui permet des liaisons depuis la Gileppe (commune de Jalhay) ou la ligne 38 (commune de Thimister-Clermont) jusque dans le centre d'Eupen.
L'ensemble des travaux (mise en place des échaliers, balisage) sera réalisé pour la fin 2009.

La promotion du chemin de échaliers se réalisera au niveau supra-communal, ensemble avec les communes d'Eupen, de Limbourg, de Thimister, de Welkenraedt et d'Aubel.

2. Réouverture d'autres échaliers

Comme pour le projet PICVerts, l'ensemble des anciens sentiers a été relevé suivant un questionnaire précis (état, ouvert ou non, etc.) et que ces informations ont été cartographiées par la Région wallonne, la commune souhaite mettre sur pied un réseau de chemin de promenades qui utiliserait également les échaliers. Cette réflexion sera menée en collaboration avec un GT de l'ODR et l'association de promotion du tourisme.

INDICATEURS ?

- Nombre et qualité des chemins/liaisons aménagés en fonction des utilisateurs
- Fréquentation des chemins par les baelenois
- Nombre d'utilisateurs en semaine/le week-end
- Nombre de ballades balisées empruntant les anciens sentiers réouverts

Intitulé du projet: Création (et entretien) de liaisons douces aux alentours et entre les 2 villages	**LOT 1** **Fiche-projet n°5.5.1**

Objectif : Susciter une nouvelle géographie de la commune
Mesure : Amélioration de la mobilité « alternative »

ORIGINE de la demande ?

- réunions et visites de villages
- CLDR
- Groupes de travail PCDR

POURQUOI ce projet ?

Les 2 grands villages ne sont distants que de 2 km. Ils sont reliées par une route communale qui n'intègre aucun aménagement pour les usagers faibles (trottoirs, pistes cyclables, …). Des possibilités de liaisons parallèles et sécurisées sont possibles. Celles-ci permettraient non seulement l'accès des habitants de l'une et l'autre ancienne commune aux services (concentrés à Baelen) et aux loisirs (Membach = porte de l'Hertogenwald). La « barrière » invisible entre Baelen et Membach (suite à une fusion mal digérée) pourrait disparaitre et permettre la reliance entre des habitants de plus en plus nombreux sur le territoire.
De même, le souci des habitants pour le développement durable et leur souhait de mise en place d'une mobilité alternative pourraient être rencontrés au travers de ce projet.
Au niveau touristique, la liaison de Membach à Baelen permettrait de drainer les touristes de l'Hertogenwald vers le centre patrimonial de Baelen et inversement.

COMMENT ?

- Création d'une liaison douce entre Baelen et Membach via des accotements sécurisés ou une piste cyclable en site propre (éventuellement avec un tire-fesses) le long de la route communale (rue Braun-rue Jean XXIII), possibilité du contrôle social pas possible sur les chemins parallèles
- Mise en place de chemins parallèles aux grands axes (exploiter les chemins agricoles, sentiers, servitudes, échaliers), sécurisés et accessibles aux usagers faibles (piétons-cyclistes) et aux personnes à mobilité réduite. :
- Réouvrir le chemin depuis le club canin vers Hoevel (ferme Nyssen),
- Montée depuis Käkert en réouvrant d'anciens échaliers
- Passer par la Chapelle des 7 Douleurs-Overoth-Rue E. Schnuck
- Réouvrir le chemin entre Nereth et Baelen (ancien chemin d'accès à l'église et au cimetière)

INTERVENANTS ?

- commune de Baelen
- association pour la promotion du tourisme Baelen-Membach
- GT de la CLDR

PROGRAMME de réalisation ?

Éléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder ?
La commune a été acceptée en 2007 avec un projet PICVERTs qui met en avant l'importance accordée aux liaisons douces, qu'elles soient destinées à des touristes ou aux habitants de la commune. Ce projet en est la suite logique : amélioration des liens des hameaux vers les villages et entre les 2 villages.

Etat du dossier :

1. *Mise en œuvre du projet PICVerts « Baelen-Medael »*

Le projet permettra, par la réouverture d'un ancien sentier, de compléter le réseau de voies vertes existantes, en proposant un premier tracé (partiellement à la limite du village, partiellement au centre du village) qui est amené à être complété par la suite.

Pour ce faire la commune a débuté dès 2003 l'acquisition de prairies situées à la limite du village, à proximité du petit parc communal. Ces prairies possèdent une très haute valeur écologique.
En 2007, un projet PICVerts déposés à la RW par la commune à été accepté, ce qui permettra de bénéficier d'un subside de 150.000 € pour effectuer des aménagements, parfois lourds puisque l'ancien sentier vicinal n'existe plus. Le passage à rouvrir à travers ces prairies permettra également de longer le ruisseau de Baelen. A terme, une liaison vers le chemin de la Joie permettra un début de liaison douce vers le hameau de Heggen.

Le choix du passage de cette liaison par l'ancien cimetière entourant l'église permet d'éviter les reliefs et de liaisonner de manière rapide et sécurisée le parking communal et les services du centre du village (crèche, administration communale, école, CPAS, etc.)

Les travaux doivent être réalisés avant fin 2009.

2. *Création d'une liaison douce entre Membach et Baelen*

Les habitants ont souvent demandé une liaison sécurisé entre les deux grands villages de la commune, vu qu'aucun aménagement (type trottoir) ou autre n'existe actuellement. Une alternative pourrait être l'utilisation d'un ancien chemin à partir entre Mazarinen et Baelen. Des premiers contacts avec les propriétaires et le commissaire voyer ont été pris fin 2008. Les négociations se poursuivent actuellement.

INDICATEURS ?

- Fréquentation du tronçon alternatif
- Nombre de m sécurisés entre les 2 villages
- Nombre de membachois intégrant des sociétés, associations, groupes sportifs de Baelen et inversement
- Nombre de touristes itinérants

ANNEXE ?

Synthèse de l'esquisse de l'aménagement prévu

Fiches-projets
LOT 2

1.1.4 :	Organisation de la journée des associations	3
1.1.5 :	Mise à disposition d'un espace informatique	4
2.2.4 :	Réaménagement de la rue Albert 1er à Membach	5
2.2.5 :	Réaménagement du Thier à Baelen	9
3.4.2 :	Développement, sur le site communal, d'une page sur le covoiturage	13
3.5.3 :	Réduction de l'utilisation des insecticides/pesticides	14
3.5.4 :	Réalisation d'un inventaire du petit patrimoine et rénovation	15
3.6.2 :	Mise en contact des jeunes avec des entreprises	16
3.7.2 :	Construction d'une crèche à Membach/PAE	17
3.7.3 :	Mise à disposition du potentiel mécanique de la commune	18
3.7.4 :	Organisation d'activités extrascolaires et de stages pour les enfants	19
4.1.2 :	Création d'un RES, réseau d'échange des savoirs	20
4.2.4 :	Stimulation de la consommation de produits du Tiers monde	21
4.3.1 :	Aménagement de l'espace devant le home à Membach	23
4.3.2 :	Aménagement du parc communal à Baelen	27
4.4.4 :	Création de lieux de rencontre et de rassemblements	31
4.4.5 :	Création d'une maison de jeunes à Membach	32
4.4.6 :	Structuration de la maison de jeunes à Baelen	33
4.4.7 :	Construction d'un centre sportif	34
4.4.8 :	Aménagement d'une maison de village	35
4.5.2 :	Mise sur pied d'activités intergénérationnelles	36
4.5.3 :	Organisation de jeux participatifs intervillages	37
5.2.2 :	Soutien à la mise en place de gîtes/chambre d'hôtes	38
5.2.3 :	Détermination de points d'entrée dans la commune	39
5.3.2 :	Partage du matériel et des ressources humaines	40

Organisation de la journée des associations	**LOT 2** **Fiche-projet** **n°1.1.4** **n°4.1.3**

Objectif : Jouer la carte de la communication
Mesure : Optimisation des vecteurs de communication

Objectif : Tisser le lien social
Mesure : Facilitation des échanges entre habitants

POURQUOI ce projet ?

Il existe de nombreuses associations actives dans la commune, dont les habitants ne connaissent pas nécessairement les activités. Le projet est d'organiser de manière régulière un moment de présentation de ces associations, comme ce qui se fait à « Retrouvailles » (Liège), afin que les habitants (anciens et nouveaux) puissent se tenir informé sur leurs activités.
La journée permettrait également de « recruter » de nouveaux bénévoles, certaines associations souffrant d'un manque de renouvellement et d'un vieillissement de ses membres. Ce projet pourrait être éventuellement couplé au projet 4.5.1 du lot 1, même si ici l'objectif principal est d'optimaliser les vecteurs de communication (parallèlement au site internet, au bulletin communal, etc.).

COMMENT ?

- Mettre sur pied un comité d'organisation
- Organisation de stands avec démonstration d'activités, 1X/an, où chaque association se présente (réalisations, objectifs), en faire une journée familiale, par exemple le jour de la kermesse
- Bien diffuser l'évènement : Télévesdre, presse locale
- Organisation de fêtes dans les deux villages où les sociétés s'invitent mutuellement
- Créer une réunion des sociétés dans le cadre de l'ouverture de la nouvelle place (chapeauté par l'administration communale) pour échanger les techniques pour l'intégration de nouveaux membres
- Réalisation d'un calendrier avec photos des différentes sociétés et associations, groupements existants dans les villages
- Faire une liste des associations à publier dans bulletin communal

INDICATEURS ?

- Nombre d'associations participantes
- Succès de foule
- Augmentation du nombre d'adhérents

Mise à disposition d'un espace informatique	LOT 2 Fiche-projet n°1.1.5

Objectif : Jouer la carte de la communication
Mesure : Optimisation des vecteurs de communication

POURQUOI ce projet ?

Les nouvelles techniques d'information sont de plus en plus utilisées. Or, de nombreuses personnes sont moins sensibilisées à leur utilité (les personnes âgées p.ex.) ou ressentent des difficultés financières face aux coûts (ordinateur, connexion). Or, dans une commune qui souhaite jouer la carte de la communication l'accès pour tous à internet devient une nécessité. Les habitants non connectés risquant en outre d'être évincés du processus participatif dans l'hypothèse où le site communal serait utilisé à des fins de consultation de la population. Cette fiche peut également se voir en lien étroit avec la fiche 4.1.2 « Réseau d'échanges de savoirs » ou avec le projet du lot 1 : « Amélioration du site internet communal », vecteur d'informations utiles aux habitants (projet 1.1.1).

COMMENT ?

- Détermination d'un local dans les 2 villages, comprenant un ordinateur avec connexion internet, par exemple dans un de locaux laissés libres après le déménagement de l'école ou dans la bibliothèque (Membach et Baelen)
- Détermination des heures d'ouverture, du mode de « surveillance », des conditions d'accès, de la présence d'un formateur
- Organisation de cours décentralisés pour apprendre à se servir d'internet (bus TIC)
- S'inspirer d'expériences dans d'autres communes (rue de Heusy à Verviers, par ex.)
- Achats groupés d'ordinateurs pour revenus modestes
- Placement de bornes WiFi

INDICATEURS ?

- Local identifié et équipé
- Cours organisés
- Nombre de participants au cours
- Nombre d'utilisateurs

Intitulé du projet :	**LOT 2**
Réaménagement de la rue Albert 1er à Membach	**Fiche-projet n°2.2.4**

Description du projet :

Ce projet de réaménagement de la rue Albert 1er fait partie intégrante d'une réflexion globale sur l'aménagement du cœur de village de Membach (fiche-projet 4.4.1, lot 1) et incluant également l'aménagement prévue devant le home (fiche-projet 4.3.1, lot 2). La rue fait office de liaison entre ces deux espaces publics appelés à un aménagement qualitatif. Le projet propose essentiellement un travail léger sur l'espace-rue : plantation d'arbres, aménagements des carrefours avec augmentation de l'espace dédiée aux usagers faibles.

Voir également la fiche-projet 4.4.1 en lot 1.

Origine de la demande :

- visite de villages
- CLDR

Justification du projet :

Lors des info-consult et des visites de villages il est apparu à maintes reprises que la population se plaint de la vitesse excessive des véhicules dans le centre du village ainsi que d'un manque de verdure lié à une imperméabilisation importante de tout le cœur de village. Cette imperméabilisation s'est faite au fur et à mesure du temps, sans grande recherche qualitative (aménagements essentiellement utilitaires).

Or, les objectifs du PCDR tiennent fortement compte des notions du développement durable, de la nécessité de proposer des espaces publics favorables à la mise en place de liens sociaux, etc. C'est dans ce cadre que la réflexion a été menée avec la population et l'architecte paysagiste.

Cette réflexion est d'autant plus importante qu'il s'agit de la rue principale du centre du village, le long de laquelle se localise l'école maternelle et le projet futur de mise en place d'une zone multisports pour les jeunes du village. La rue Albert 1er relie également les deux pôles du village à savoir l'église (avec la salle st Jean) et le home.

Localisation :

Rue Albert 1er à Membach

Statut au plan de secteur :

Zone d'habitat à caractère rural

Statut de propriété :

Route communale

Tâches à réaliser :

- Nettoyage du terrain
- Démolition sélective de revêtements de sol (hydrocarboné, pavés)
- Démolition sélective d'éléments linéaires (bordures, filets d'eau)
- Démolition sélective d'ouvrages d'art (marches d'escalier)

- Démolition d'élément isolé (mâts électrique)
- Terrassement en déblais généraux
- Terrassement en remblais généraux
- Remblais pour gazonnement et plantations
- Terrassement pour canalisations et gaines
- Revêtement hydrocarboné
- Revêtement en pavés de béton
- Bordures et filet d'eau en béton
- Drainage, égouttage, caniveaux et avaloirs
- Entretient et réparation de murs
- Couvre mur en pierre naturelle
- Gazonnements et plantations des arbres, arbustes, haies et plantes vivaces
- Mobilier urbain : poubelles, bornes, luminaires

Objectifs visés :

Objectif : Cultiver le civisme
Mesure : Place aux usagers faibles

Indicateurs ?

- Nombre d'utilisateurs, catégories d'âges
- Satisfaction des habitants et des utilisateurs
- Part de plantes indigènes utilisées

Création d'emploi envisagée :
néant

Estimation globale du coût :

Aménagement de la rue Albert 1er :

Total HTVA :	**187.644,00 €**
TVA 21 % :	**39.405,24 €**
Total TVA comprise :	**227.049,24 €**

Voir annexe pour le détail des coûts

Origine du financement :

Développement rural : 80 %
Commune : 20 %

Programme de réalisation :

Éléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder :

L'aménagement de cette rue fait partie de la réflexion globale sur le centre de Membach. Son état actuel est encore bon.

État du dossier :

Programme dans le temps :
Priorité de la CLDR : 2
Priorité de la commune : 2

Annexes :

- Extrait cadastre (voir fiche-projet 4.4.1 en lot 1)
- Situation existante (voir fiche-projet 4.4.1 en lot 1)
- Circulations (voir fiche-projet 4.4.1 en lot 1)
- Observations des habitants (voir fiche-projet 4.4.1 en lot 1)
- Plan d'ensemble (voir fiche-projet 4.4.1 en lot 1)
- Esquisse de la rue Albert 1er
- Détail de l'estimation des coûts

Intitulé du projet :	**LOT 2**
Réaménagement du Thier à Baelen	**Fiche-projet n°2.2.5 n°5.5.2**

Description du projet :

Ce projet concerne le réaménagement du centre historique de Baelen et fait la liaison entre la future place communale et le parc communal. Il s'agit du réaménagement des ruelles et des escaliers du Thier qui sont essentiellement piétonnes.

Voir également la fiche-projet 4.4.1 en lot 1.

Origine de la demande :

- visite de villages
- CLDR

Justification du projet :

Le centre ancien de Baelen se situe sur le versant entre l'église (avec son clocher tord, véritable attraction) entourée de son cimetière et le site de l'ancienne maison communale. Dans cet espace, on trouve de nombreuses ruelles, des murs en pierre, des escaliers, etc. qui sont actuellement peu utilisé et peu connu. Le projet prévoit des aménagements de convivialité et la remise en état des murs de soutènements, des grilles en fer forgé, etc.

Localisation :

Thier à Baelen

Statut au plan de secteur :

Zone d'habitat à caractère rural

Statut de propriété :

communal

Tâches à réaliser :

- Nettoyage du terrain
- Démolition sélective de revêtements de sol (hydrocarboné, pavés, empierrement)
- Démolition sélective d'éléments linéaires (bordures, filets d'eau)
- Démolition sélective d'ouvrages d'art (maçonneries, marches)
- Démolition d'élément isolé (mâts électrique)
- Restauration de murs et de marches d'escalier en pierre naturelle
- Restauration de grilles et gardes corps
- Terrassement en déblais généraux
- Terrassement en remblais généraux
- Remblais pour gazonnement et plantations
- Terrassement pour canalisations et gaines
- Revêtement hydrocarboné
- Revêtement en pavés de pierre naturelle
- Revêtement en pavés de béton
- Revêtement en empierrement
- Bordures et filet d'eau en béton
- Drainage, égouttage, caniveaux et avaloirs
- Marches d'escalier en pierre naturelle

- Main courante et garde corps
- Pergola en bois
- Plate-forme en bois
- Gazonnements et plantations des arbres, arbustes, haies et plantes vivaces
- Mobilier urbain : bancs, poubelles, bornes, luminaires

Objectifs visés :

Objectif : Cultiver le civisme
Mesure : Place aux usagers faibles

Objectif : Susciter une nouvelle géographie de la commune
Mesure : Amélioration de la mobilité « alternative »

Indicateurs ?

- Nombre d'utilisateurs, catégories d'âges
- Satisfaction des habitants et des utilisateurs
- Part de plantes indigènes utilisées

Création d'emploi envisagée :
néant

Estimation globale du coût :

Aménagement de la rue Albert 1er :

Total HTVA :	**586.792,50 €**
TVA 21 % :	**123.226,42 €**
Total TVA comprise :	**710.018,92 €**

Voir annexe pour le détail des coûts

Origine du financement :

Développement rural : 80 %
Commune : 20 %

Programme de réalisation :

Éléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder :

État du dossier :

Programme dans le temps :
Priorité de la CLDR : 2
Priorité de la commune : 2

Annexes :

- Extrait cadastre (voir fiche-projet 4.4.2 en lot 1)
- Situation existante (voir fiche-projet 4.4.2 en lot 1)
- Circulations (voir fiche-projet 4.4.2 en lot 1)
- Observations des habitants (voir fiche-projet 4.4.2 en lot 1)
- Plan d'ensemble (voir fiche-projet 4.4.2 en lot 1)
- Esquisse de l'aménagement du Thier
- Détail de l'estimation des coûts

Développement, sur le site communal, d'une page sur le covoiturage	**LOT 2** **Fiche-projet n°3.4.2**

Objectif : Conjuguer les usages au futur
Mesure : Soutien d'une mobilité respectueuse

POURQUOI ce projet ?

La commune de Baelen est proche de Verviers, Welkenraedt et Eupen (centres scolaires, de services, de communication, pôles d'emploi). Sachant que la majorité des habitants travaillent en dehors de la commune, et que les étudiants du secondaire sont eux-mêmes scolarisés hors commune, les déplacements sont nombreux au départ de la commune.
En ce qui concerne la desserte TEC, certains hameaux ne sont pas desservis et les habitants estiment les liaisons peu performantes en dehors des créneaux scolaires.
Sachant que la population est en demande d'une réflexion par rapport aux transports alternatifs, de même que d'un dialogue ouvert sur la problématique et les conséquences du réchauffement climatique en ce qui concerne les actions à mener au niveau communal, le projet de développer le covoiturage pourrait s'avérer être une première réponse.
Cet outil est d'autant plus sécurisant que la population considère que la petite taille de la commune facilite l'inter connaissance. De même, co-voiturer avec ses voisins, peut participer à davantage d'échanges et de convivialité au sein de la population, s'adaptant ainsi au fonctionnement d'une époque.

COMMENT ?

- Préalable : ré-investir le site communal
- S'inspirer de modèles déjà mis en œuvre dans d'autres communes (Fahr-mit de Saint-Vith par exemple).
- Coupler ce projet avec celui de « stop-moderne »
- Créer un numéro de téléphone ou un livre d'or pour s'inscrire à la commune ou à l'école avec les propositions et les demandes (ou par le biais du bulletin communal)
- Créer une identité (logo, signe distinctif) pour pouvoir identifier les participants à une telle initiative
- Création d'un ou deux arrêts taxi-stop entre Baelen et Membach, qui seraient sécurisés et bien identifiés
- Créer du covoiturage pour des évènements exceptionnels (théâtre, cinéma, etc.)

INDICATEURS ?

- Ouverture d'une page web
- Facilité d'usage du service
- Nombre de co-voiturages offerts
- Nombre de demandes rencontrées

Réduction de l'utilisation des insecticides/pesticides	**LOT 2** **Fiche-projet n°3.5.3**

Objectif : Conjuguer les usages au futur
Mesure : Protection active de l'environnement

POURQUOI ce projet ?

Ce projet est à mettre en lien avec la convention de développement durable ainsi qu'avec l'objectif de conjuguer les usages au futur, qui vise à faire évoluer les habitudes, les pratiques, les manières de faire et les traditions pour leur donner une dimension durable et enfin avec l'enjeu de faire de Baelen une commune exemplaire, qui puisse servir de modèle, source d'inspiration pour d'autres.

Dans ce contexte, il est important de réfléchir à l'usage des insecticides/pesticides utilisés par ***les citoyens, les entreprises, les administrations et les agriculteurs***. En effet, dans de nombreux cas, des alternatives existent.

COMMENT ?

- Organisation de la formation « stop herbicides » à destination des ouvriers communaux (cfr Plombières) + offre de service à la population (explication des méthodes alternatives), pour que la commune montre l'exemple et en fasse la promotion (bulletin communal)
- Achat d'un désherbeur thermique dans la commune
- Information objective sur le sujet dans le bulletin communal + propositions d'alternatives, ceci de manière régulière/à des moments clés de l'année
- Démonstrations dans le cadre d'une formation d'une demi journée par exemple ou par la visite d'un commune active dans le domaine
- Lancement d'un défi aux habitants
- Recueil de tous les produits (offre de remboursement des bouteilles entamées)
- Rédaction d'une charte « antiherbicides »
- Montrer les effets néfastes de l'emploi des ces produits, dans des séances d'information ou dans le bulletin communal, pour sensibiliser la population qui ne se doute pas des conséquences de leur utilisation
- Sensibilisation des habitants à l'utilité des mauvaises herbes et au fait qu'elles ne sont pas synonymes de mauvais entretien
- Diffusion du documentaire sur l'extinction des abeilles en lien avec l'utilisation de pesticides

INDICATEURS ?

- Formations organisées
- Articles publiés
- Démonstrations organisées
- Nombre de réactions et de produits récupérés

Réalisation d'un inventaire du petit patrimoine et rénovation	LOT 2 Fiche-projet n°3.5.4

Objectif : Conjuguer les usages au futur
Mesure : Protection active de l'environnement

POURQUOI ce projet ?
La population juge son patrimoine bâti remarquable et typique et note les nombreux vestiges archéologiques et historiques présents sur son territoire. A côté de cela, le petit patrimoine culturel et naturel est trop peu connu des citoyens de la commune. Le projet s'attache donc à identifier le petit patrimoine, le faire connaître et l'entretenir.
En lien également avec la volonté de développer de nouveaux produits touristiques patrimoniaux, cette mise en valeur trouve toute sa raison d'être.

COMMENT ?

- faire un relevé le plus exhaustif possible (croix, pompes, escaliers, échaliers, portes d'entrée, fenêtres, etc.), en profitant, par exemple de travaux réalisés par des étudiants ou des historiens locaux (Personnes ressources : Mde Myriam Schoonbroodt-Larondelle, Mr L. Flas, Annie Ménager possède des photos des échaliers, le LAC a fait le relevé des bornes frontières, les croix ont été relevées)
- faire connaître le patrimoine (site internet, brochures, panneaux, visites organisées thématiques)
- rechercher si nécessaires des budgets pour la rénovation, l'atlas photographique
- Trouver des parrains, des sponsors
- Faire appel à « Qualité village Wallonie », qui propose un accompagnement
- Utiliser le site internet pour faire connaître le petit patrimoine
- Organisation d'un concours photo
- Intégrer dans ce relevé également les portes et les fenêtres qui font partie du patrimoine
- Sollicitations de l'ensemble de la population afin que chacun fasse le relevé dans son voisinage (allouer un budget communal)
- Susciter à entretenir/rénover par quartier ou hameau pour que les habitants se sentent fier de leur patrimoine
- Si relevé ou rénovation réalisé, faire un retour aux habitants
- Concours pour la mise en valeur « le plus beau monument » ?

SOURCES de financement ?

- Petit patrimoine wallon
- Collaboration avec le comité de rédaction de la publication Bailus, qui publie régulièrement des livres sur l'histoire de la commune

INDICATEURS ?

- Nombre d'éléments du petit patrimoine relevé
- Nombre d'actions d'informations réalisées
- Nombre de rénovations

Mise en contact des jeunes avec des entreprises	**LOT 2** **Fiche-projet n°3.6.2**

Objectif : Conjuguer les usages au futur
Mesure : Soutien d'activités économiques locales et durables

POURQUOI ce projet ?
La commune de Baelen compte de nombreuses activités situées soit dans le parc d'activités soit dans les différents villages et hameaux. Or, ces entreprises et leurs activités ne sont que très peu connues par la population locale et encore moins par les enfants. Le but de ce projet est de faire découvrir aux enfants qui le souhaitent quelques entreprises locales et peut-être de susciter ainsi des vocations (pour des métiers particuliers ou pour devenir entrepreneur)

COMMENT ?

- S'inspirer de ce qui se fait dans d'autres communes (Jalhay, Braives, Walcourt, Donceel)
- Mettre en place, avec l'aide du conseil communal des enfants une journée « Place aux enfants »
- Organisation de portes ouvertes des entreprises à l'attention des enfants et des jeunes de la commune

INDICATEURS ?

- Nombre de journées organisées
- Nombre de participants
- Nombre d'entreprises, de métiers participant par année

EXEMPLES
Journée portes ouvertes à Eupen

Construction d'une crèche à Membach/PAE	**LOT 2** **Fiche-projet n°3.7.2**

Objectif : Conjuguer les usages au futur
Mesure : Adaptation des services à la demande actuelle et aux usages futurs

POURQUOI ce projet ?

La population va croissant, la proximité de pôles d'emploi attirent de nombreux jeunes couples. Il existe bien une crèche à Baelen, mais une liste d'attente s'est constituée sitôt la crèche construite (en 2004). Parallèlement à cela, la profession de gardiennes d'enfants ne suscite guère de vocations.
Sachant que le village de Membach compte 4 ZACC, susceptibles, si elles sont mises en œuvre, d'augmenter de manière importante la population du village, la construction d'une crèche constitue une réponse à un problème existant qui ira grandissant à l'avenir.
Le home pour personnes âgées se situe à Membach, sachant que des projets ayant une dimension intergénérationnelle ont plusieurs fois été évoqués dans le cadre de l'ODR, la construction d'une crèche dans ce village pourrait constituer une opportunité.
Pour répondre enfin au sentiment que les projets se concentrent sur Baelen et que les autres villages sont peu pris en considération, la rencontre de cette demande de service et la construction de cette infrastructure rééquilibrerait la donne.

COMMENT ?

- Analyse des besoins via enquêtes, …(bulletin communal ou site internet)
- Annexion d'une crèche au home (prévoir un espace rencontre avec les personnes âgées), l'installer dans la maison de la Fabrique d'église (à côté de l'école) ou dans le PAE
- Si construction, alors faire le choix d'une construction basse énergie
- Crèche gérée en asbl

INDICATEURS ?

- Nombre de places de garde créées
- Nombre d'enfants fréquentant l'établissement

Mise à disposition du matériel, des engins de gestion des haies de la commune	**LOT 2** **Fiche-projet n°3.7.3**

Objectif : Conjuguer les usages au futur
Mesure : Adaptation des services à la demande actuelle et aux usages futurs

POURQUOI ce projet ?

La population a plusieurs fois invoqué, lors des consultations, les problèmes de gestion de déchets dans la commune. Dans un souci d'une meilleure maîtrise de ceux-ci, la CLDR a d'ailleurs instigué la mise en place d'un groupe action déchets qui vise au travers de diverses actions, à minimiser la production de déchets des citoyens. Son défi : atteindre la 1ère place du classement Intradel (voir projet 5.1.2).
Les déchets verts constituant un « déchet » à part entière, qui dans le meilleur des cas est orienté vers le parc à container, dans le pire des cas, brûlé. La mise à disposition du matériel adéquat (parfois trop coûteux pour un usage individuel et ponctuel) permettrait une gestion plus écologique des déchets verts par les habitants, de même qu'une valorisation du produit du broyage (soit compost, soit paillage).

COMMENT ?
La commune pourrait mettre à disposition son matériel y compris la personne qui à l'expérience de la manipuler :

- Lister les équipements disponibles à la commune
- Etablissement d'un règlement de prêt (assurance, casse, etc.)
- Réaliser un centre de compostage sur la commune

INDICATEURS ?

- Nombre de demandes
- Nombre de kg broyés

Organisation d'activités extrascolaires et de stages pour les enfants.	**LOT 2** **Fiche-projet n°3.7.4**

Objectif : Conjuguer les usages au futur
Mesure : Adaptation des services à la demande actuelle et aux usages futurs

POURQUOI ce projet ?
A de nombreuses reprises, lors des consultations, les habitants ont soulevé le manque d'activités extrascolaires proposées au niveau de la commune.

COMMENT ?

- Identifier les besoins réels : pour quels âges, quand (WE, congés scolaires)
- Recherche de partenaires potentiels et de subsides
- Augmenter le choix pour les cours de musique
- Stages éducatifs, découverte de métiers pendant les vacances
- Mise en place d'une école de devoirs (avec bénévoles, ainés)
- Impliquer les associations déjà présentes : sport, théâtre, musique
- Ateliers d'écriture, de lecture de contes, stages de langues, d'informatique, bricolage

BUDGET prévu par la commune ?
$

INDICATEURS ?

- Nbre de jeunes inscrits
- Nbre de demandes rencontrées

Création d'un RES, réseau d'échange des savoirs	**LOT 2** **Fiche-projet n°4.1.2**

Objectif : Tisser le lien social
Mesure : Construction de la solidarité dans la commune au travers d'initiatives

POURQUOI ce projet ?

Le diagnostic a révélé l'évolution de Baelen vers une commune dortoir, les habitants estiment avoir peu de contacts et peu de possibilités de contacts.
Un réseau d'échange des savoirs permettrait de mettre en relation des personnes qui veulent acquérir des savoirs avec celles qui proposent de les transmettre. L'échange des savoirs s'effectue sur le mode de la réciprocité ouverte : toute offre suppose une demande et toute demande est accompagnée d'une offre, à plus ou moins long terme. Et cela, sans intermédiaire monétaire. Juste la volonté de connaître et de faire connaître. Un réseau parallèle aux réseaux classiques d'apprentissage et où les connaissances ne se monnaient pas, sont sur pied d'égalité.
Un RES cultive la solidarité, rompant le carcan individualiste dans lequel chacun a tendance à se retrancher.
Ce réseau favoriserait les échanges interculturels et intergénérationnels, de même que l'intégration des nouveaux arrivants.
La diminution du bilinguisme, constatée dans la commune pourrait également trouver une part de solution dans la création de ce réseau car les échanges peuvent être bilatéraux (deux personnes s'échangent mutuellement des savoirs différents) mais ils sont surtout multilatéraux (A apprend à B qui apprend à C qui apprend à B, D apprenant à A) ou collectifs (tels les cours de langue ou les ateliers théâtraux).

COMMENT ?

- Recherche d'animateurs
- Etablissement de règles de fonctionnement, d'un calendrier de réunions

INDICATEURS ?

- Nombre de participants
- Nombre d'offres et de demandes

Stimulation de la consommation de produits du Tiers monde	LOT 2 Fiche-projet n°4.2.4

Objectif : Tisser le lien social
Mesure : Construction de la solidarité

POURQUOI ce projet ?

Lors des consultations, que ce soit dans le diagnostic du territoire, dans la définition de la stratégie et l'énoncé de projets, les habitants ont manifesté leur souci de l'Autre ; que ce soit les personnes précarisées sur le territoire communal ou les peuples en détresse ailleurs dans le monde.
La commune s'est engagée au travers d'une convention intercommunale sur le Développement durable, à intégrer le 3ème pilier du Développement Durable, à savoir le pilier social, et plus précisément à traiter des relations Nord-Sud, souvent peu prises en compte.
La commune affecte 1.000 € de son budget communal à la coopération au développement.
Une ASBL, solidarité village, est active dans la commune, elle pourrait soutenir, voire encadrer cette démarche (eele est d'ailleurs déjà soutenue par la commune).

COMMENT ?

- Lancer la campagne « achats fair trade » au niveau de l'Administration communale
- Remplacer, dans les écoles, les produits alimentaires de consommation courante par des produits Oxfam (magasin d'école, distributeur, action en classe type « opération fruits », …), publier les dépenses ainsi faites pour le commerce équitable
- Collaborer avec les communes proches, ayant initié une action similaire (Olne, Pépinster)
- Susciter l'achat groupé de ces produits
- Susciter l'achat en ligne
- Inciter les commerces locaux à proposer une partie de la gamme
- Organiser une ou des soirées d'info sur l'intérêt de ce type d'achat
- Organiser une soirée type tupperware consacrée aux produits Oxfam
- Inciter les boulangeries à vendre ce type de produits
- Profiter le l'association « Les 7 nains » Mde Noël et Mde Sauveur, René Corman

INDICATEURS ?

- Achats réalisés par les administrations
- Infos organisées
- Chiffre d'affaire des différents systèmes mis en place

Intitulé du projet :

LOT 2

Aménagement de l'espace devant le home à Membach

Fiche-projet n°4.3.1. n°3.5.2

Objectifs visés :

Objectif : Tisser le lien social
Mesure : Construction de la solidarité par l'aménagement de lieux adéquats

Objectif : Conjuguer les usages au futur
Mesure : Protection active de l'environnement

Description du projet :

Il s'agit de réaménager l'espace public situé devant le home à Membach, ceci en veillant à rendre son cours naturel au ruisseau du Breyenborn qui a fait l'objet d'une canalisation dans les années 90.
Ce projet s'inscrit dans la réflexion globale menée sur le centre de Membach (voir fiche-projet 4.4.1 en lot 1 et 2.2.8 en lot 2)

Origine de la demande :

- visite de villages
- CLDR

Justification du projet :

L'espace situé devant le home est actuellement aménagé de manière très sommaire et en fin de compte peu utilisé. Or, cet espace est situé dans le voisinage immédiat de la Cour de Cortenbach, bâtiment classé, ainsi que du home accueillant des personnes âgées et du Breyenborn qui traverse le village sans pour autant être visible.

Il s'agit donc, en intégrant cet espace dans une réflexion globale sur le cœur du village de Membach, de créer un nouvel espace public de qualité, laissant une place importante à la nature tout en mettant en valeur les atouts bâtis (proximité d'un bâtiment classé).

Localisation :

Rue Albert 1er à Membach

Statut au plan de secteur :

Zone d'habitat à caractère rural

Statut de propriété :

Route communale
Le Breyenborn est un cours d'eau de catégorie 3

Tâches à réaliser :

- Nettoyage du terrain
- Démolition sélective de revêtements de sol (hydrocarboné, pavés, empierrement)
- Démolition sélective d'éléments linéaires (bordures, filets d'eau, élément préfabriqué en béton)

- Démolition sélective d'ouvrages d'art (marches d'escalier)
- Démolition d'élément isolé (mâts électrique)
- Terrassement en déblais généraux
- Terrassement en remblais généraux
- Remblais pour gazonnement et plantations
- Terrassement pour canalisations et gaines
- Revêtement hydrocarboné
- Revêtement en pavés de pierre naturelle
- Revêtement en pavés de béton
- Bordures et filet d'eau en béton
- Drainage, égouttage, caniveaux et avaloirs
- Murs de soutènement en pierre naturelle
- Marches d'escalier en pierre naturelle
- Garde corps
- Gazonnements et plantations des arbres, arbustes, haies et plantes vivaces
- Naturalisation du cour d'eau, remise en état, nettoyage et remise en valeur
- Mobilier urbain : bancs, poubelles, luminaires

Indicateurs ?

- Nombre d'utilisateurs, catégories d'âges
- Satisfaction des habitants et des utilisateurs
- Part de plantes indigènes utilisées

Création d'emploi envisagée :
néant

Estimation globale du coût :

Aménagement de l'espace situé devant le home à Membach :

Total HTVA :	**565.120,31 €**
TVA 21 % :	**118.675,27 €**
Total TVA comprise :	**683.795,58 €**

Voir annexe pour le détail des coûts

Origine du financement :

Développement rural : 80 %
Commune : 20 %

Programme de réalisation :

Éléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder :
Ce projet est jugé important, surtout pour la valeur d'exemple (renaturalisation d'un cours d'eau)

État du dossier :

Programme dans le temps :
Priorité de la CLDR : 2
Priorité de la commune : 2

Annexes :

- Extrait du cadastre (voir fiche-projet 4.4.2 en lot 1)
- Situation existante (voir fiche-projet 4.4.1 en lot 1)
- Circulations (voir fiche-projet 4.4.1 en lot 1)
- Observations des habitants (voir fiche-projet 4.4.1 en lot 1)
- Plan d'ensemble (voir fiche-projet 4.4.1 en lot 1)
- Esquisse de l'espace devant le home (y compris carrefour)
- Détail de l'estimation des coûts

Intitulé du projet :	**LOT 2**
Aménagement du parc communal à Baelen	**Fiche-projet n°4.3.2 n°3.5.1**

Objectifs visés :

Objectif : Tisser le lien social
Mesure : Construction de la solidarité par l'aménagement de lieux adéquats

Objectif : Conjuguer les usages au futur
Mesure : Protection active de l'environnement naturel

Description du projet :

Il s'agit de l'aménagement voire du réaménagement du parc communal situé à l'arrière du presbytère de Baelen.
Cet espace est actuellement occupé par un espace vert (y compris tir), une plaine de jeu et un parking. La commune souhaite depuis longtemps y aménager un espace pour organiser la fête du village, ceci sur une parcelle récemment acquise par la commune.

Le projet propose, tout en intégrant le tracé du projet PICVerts, la plantation d'un verger haute-tige, sur la prairie à l'arrière de l'espace réservé pour le chapiteau, le réaménagement du parc proprement dit, le réaménagement du parking (qui sera amené à jouer un rôle plus important vu la disparition du parking sur la place) et un réaménagement du carrefour.

Origine de la demande :

- visite de villages
- CLDR
- Conseil communal

Justification du projet :

- Ce projet est à mettre en relation avec les projets Picverts (réalisation prévue pour 2009) et le projet de l'aménagement du parc communal. En effet, une visite de terrain récente avec la DNF a montré que la plantation d'un verger serait envisageable sur la prairie située entre le parc et la rivière, tout en laissant la place pour l'installation du chapiteau de la fête et pour le tir. L'installation d'abris pour insectes viendrait utilement compléter le projet.
- Ce projet peut se mettre en place en associant les classes de l'école et les associations du village.
- Chaque arbre planté pourrait être parrainé.
- En ce qui concerne le parking, il devrait jouer un plus grand rôle à l'avenir vu que l'espace dédié à la voiture sur la future place communale est très réduit

Localisation :
Parc communal de Baelen

Statut au plan de secteur :
Zone d'habitat à caractère rural/zone agricole

Statut de propriété :
Communal

Le ruisseau de Baelen est en catégorie 2.

Tâches à réaliser :

- Nettoyage du terrain
- Démolition sélective de revêtements de sol (hydrocarboné, pavés, empierrement)
- Démolition de dalle en béton
- Démolition sélective d'éléments linéaires (bordures, filets d'eau)
- Démolition sélective d'ouvrages d'art (maçonneries)
- Démolition d'élément isolé (mâts électrique)
- Remise en état de la fontainerie existante
- Terrassement en déblais généraux
- Terrassement en remblais généraux
- Remblais pour gazonnement et plantations
- Terrassement pour canalisations et gaines
- Revêtement hydrocarboné
- Revêtement en pavés de pierre naturelle
- Revêtement en pavés de béton
- Revêtement en pavés à joints engazonnés
- Revêtement en sable pour espace de jeux
- Bordures et filet d'eau en béton
- Drainage, égouttage, caniveaux et avaloirs
- Main courante et garde corps
- Cheminement en bois
- Passerelle en bois
- Pavillon
- Jeux pour enfants
- Gazonnements et plantations des arbres, arbustes, haies et plantes vivaces
- Mobilier urbain : bancs, poubelles, bornes, luminaires

Indicateurs ?

- Nombre de sentiers aménagés
- Nombre de panneaux d'information
- Nombre de variétés locales de haute-tige plantés
- Nombre de personnes ayant participé à la plantation des fruitiers
- Nombre de séances d'information sur la taille des arbres fruitiers organisés
- Nombre de kilos récoltés chaque année
- Nombre d'utilisateurs, catégories d'âges
- Nombre de manifestations organisées par année
- Satisfaction des habitants et des utilisateurs
- Nombre de m² non imperméabilisé
- Part de plantes indigènes utilisées

Création d'emploi envisagée :
néant

Estimation globale du coût :

Aménagement du parc communal de Baelen :

Total HTVA :	**635.285,00 €**
TVA 21 % :	**133.409,85 €**
Total TVA comprise :	**768.694,85 €**

Voir annexe pour le détail des coûts

Origine du financement :

Développement rural : 80 %
Commune : 20 %
Un co-financement « Espace vert » est possible pour certains sous-espaces

Programme de réalisation :

Éléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder :

État du dossier :
La commune a racheté les parcelles nécessaires au projet

Programme dans le temps :
Priorité de la CLDR : 2
Priorité de la commune : 2

Annexes :

- Extrait du cadastre (voir fiche-projet 4.4.2 en lot 1)
- Situation existante (voir fiche-projet 4.4.2 en lot 1)
- Circulations (voir fiche-projet 4.4.2 en lot 1)
- Observations des habitants (voir fiche-projet 4.4.2 en lot 1)
- Plan d'ensemble (voir fiche-projet 4.4.2 en lot 1)
- Esquisse de l'aménagement du parc communal
- Détail de l'estimation des coûts

Création de lieux de rencontre et de rassemblements, couverts ou non	**LOT 2** **Fiche-projet n°4.4.4**

Objectif : Tisser le lien social
Mesure : Stimulation de la convivialité par l'aménagement et/ou l'amélioration de lieux de rencontres

POURQUOI ce projet ?

La commune manque de locaux et de disponibilité des locaux ; les nombreuses associations/clubs de la commune doivent se partager ces locaux qui sont pour la plupart considérés en mauvais état et qui ne sont en outre pas toujours adaptés à leurs besoins.
La croissance de la population au cours de la dernière décennie s'est couplée à la diminution des contacts et de la cohésion sociale. Contacts qui pourraient être recréés dans le cadre d'activités collectives, or l'ODR a mis en exergue la demande de davantage d'activités, surtout à destination des jeunes. Qui dit activités dit lieux de rencontre, de rassemblement, couverts ou non … sachant que le besoin est plus criant dans le village de Membach qu'ailleurs.
Les consultations ont également dénoncé l'absence de prise en charge et d'accompagnement des jeunes (12/16). Des négociations sont actuellement en cours quant à l'engagement d'un éducateur (future AMO pour Welkenraedt, Plombières, Baelen). Un local d'accueil serait le bienvenu.

COMMENT ?

- Amélioration des lieux de rencontre existants (foyer culturel, …)
- Installation de davantage de bancs publics, pour que les gens puissent se rencontrer (notamment près du home)
- Création d'un lieu de rencontre intergénérationnel dans la partie inexploitée du home.
- Détermination d'un site pour organiser les feux de la St Jean (+ autres feux)
- Création d'une aire multisport près de parc communal de Baelen/dans le centre de Membach
- Création d'un cyber-café, d'un terrain de pétanque, de terrains de basket, de roller skates, de trottinettes, des goals de football

INDICATEURS ?

- Lieux de rencontre créés (couverts ou non)
- Fréquentation de ceux-ci
- Dynamique villageoise

Création d'une maison des jeunes à Membach	LOT 2 Fiche-projet n°4.4.5.

Objectif : Tisser le lien social
Mesure : Stimulation de la convivialité par l'aménagement et/ou l'amélioration de lieux de rencontres

POURQUOI ce projet ?

Baelen est une commune dont la population est relativement jeune, elle compte plus de 20 % de jeunes de moins de 18 ans. Ceux-ci se plaignent du manque d'activités organisées dans la commune à leur destination ainsi que du manque et/ou du mauvais état des infrastructures telles que locaux de rencontres et plaines de jeux. Parallèlement, les consultations villageoises ont mis en évidence le regret de la population quant à l'absence de prise en charge et d'accompagnement des jeunes (12-16 ans).
Des négociations sont actuellement en cours quant à l'engagement d'un éducateur (future AMO pour Welkenraedt, Plombières, Baelen). Un local d'accueil serait le bienvenu.

Le village de Membach ne compte aucun local à destination des jeunes, des rassemblements informels ont lieu à l'extérieur, sur un banc ! Des accueils et organisations d'activités par des habitants bénévoles ont déjà cherché à pallier au problème.

A mettre en parallèle avec le projet du lot 1 « Engagement d'un animateur pour aider à résoudre le désœuvrement des jeunes » (projet 3.7.1) ainsi que le projet du lot 2 « Création de lieux de rencontre, de rassemblement couverts ou non, pour tous, pour les associations, pour les jeunes » (projet 4.4.5).

COMMENT ?

- Redéfinition préalable du rôle du Bailus
- Création d'un lieu de rencontre intergénérationnel (maison de jeunes ?) dans la partie inexploitée du home de Membach ou dans les modules vides à Baelen après le déménagement de l'école
- Aménagement d'un local dans l'ancienne maison communale de Membach, insuffisamment exploitée.
- Intégrer ce local dans ou à proximité d'un autre déjà existant (par exemple, centre culturel et sportif) pour permettre l'échange intergénérationnel ; dans le même ordre d'idées, des adultes sont prêts à s'investir pour mettre en oeuvre le projet
- Avant de décider de la mise en place d'un local à Membach, l'avis des jeunes du village devra être connu
- Création d'un lieu intergénérationnel

INDICATEURS ?

- Aménagement créé
- Fréquentation : nombre de jeunes

Structuration de la maison de jeunes à Baelen	**LOT 2** **Fiche-projet n°4.4.6**

Objectif : Tisser le lien social
Mesure : Stimulation de la convivialité par l'aménagement et/ou l'amélioration de lieux de rencontres

POURQUOI ce projet ?

Baelen est une commune dont la population est relativement jeune, elle compte plus de 20 % de jeunes de moins de 18 ans. Ceux-ci se plaignent du manque d'activités organisées dans la commune à leur destination ainsi que du manque et/ou du mauvais état des infrastructures telles que locaux de rencontres et plaines de jeux. Parallèlement, les consultations villageoises ont mis en évidence le regret de la population quant à l'absence de prise en charge et d'accompagnement des jeunes (12-16 ans).
Des négociations sont actuellement en cours quant à l'engagement d'un éducateur (future AMO pour Welkenraedt, Plombières, Baelen). Un local d'accueil serait le bienvenu.

La détermination d'un lieu d'aménagement requiert un préalable : la prise d'une décision quant à l'affectation du Bailus (officiellement local de rencontre pour jeunes dans le village de Baelen). Son fonctionnement n'a jamais été clair, considéré par certains tantôt comme un café, tantôt comme un espace de rencontre sans surveillance.

A mettre en parallèle avec le projet du lot 1 « Engagement d'un animateur» ainsi que le projet du lot 2 « Création de lieux de rencontre, de rassemblement couverts ou non, pour tous, pour les associations, pour les jeunes ».

COMMENT ?

- Redéfinition du rôle du Bailus (soit intégration du Bailus dans une section de l'ASBL centre culturel et sportif, soit libération du Bailus pour en faire un café, soit …) ; utiliser le Bailus pour les plus jeunes avant 20 heures
- Intégrer ce local dans ou à proximité d'un autre déjà existant (par exemple, centre culturel et sportif) pour permettre l'échange intergénérationnel ; dans le même ordre d'idées, des adultes sont prêts à s'investir pour mettre en œuvre le projet

INDICATEURS ?

- Aménagement créé
- Fréquentation : nombre de jeunes

Construction d'un centre sportif	**LOT 2** **Fiche-projet n°4.4.7**

Objectif : Tisser le lien social
Mesure : Stimulation de la convivialité par l'aménagement et/ou l'amélioration de lieux de rencontres

POURQUOI ce projet ?
Actuellement, la commune de Baelen ne possède pas de centre sportif de ce nom (mis à part un terrain de football). Or, que ce soit à Membach ou à Baelen, il existe de nombreux clubs ou associations sportives qui toutes occupent des bâtiments peu adéquats.

COMMENT ?

- Faire un relevé des besoins des différentes associations, tout en sachant que de nouveaux sports pourraient voir le jour
- Recherche d'une localisation adéquate (terrain de football B, Mazarinen)
- Intégrer dès la conception la volonté de diminuer au maximum les frais de fonctionnement
- Recherche de subsides (plan triennal, infrasport)

INDICATEURS ?

- Fréquentation
- Nombre de sports pratiqués

Aménagement d'une maison de village	**LOT 2** **Fiche-projet n°4.4.8**

Objectif : Tisser le lien social
Mesure : Stimulation de la convivialité par l'aménagement et/ou l'amélioration de lieux de rencontres

POURQUOI ce projet ?
Le patro occupe actuellement l'ancienne maison communale sur le Thier à Baelen. Les habitants ont évoqué l'état de délabrement du bâtiment et sa dangerosité pour l'usage qui en est fait (accueil d'enfants). De même, ce bâtiment est considéré comme sous-exploité, il compte plusieurs pièces et jouxte un grand terrain à l'arrière. Le collège a prévu de le rénover dans un futur proche. La question qui se posera dès lors est de savoir si le patro continue à occuper ce bâtiment où s'il est possible de lui trouver une localisation alternative (p.ex. dans un des bâtiments libérés lors du déménagement de l'école). De plus, d'autres associations manquent actuellement de place pour tenir les réunions (par exemple les ACRF).

COMMENT ?

- Détermination d'un bâtiment
- Aménagement, rénovation, … du bâtiment
- Détermination des besoins des différentes associations en matière d'espace (intérieur, extérieur)

INDICATEURS ?

- Bâtiment aménagé
- Fréquentation

Mise sur pied d'activités intergénérationnelles	**LOT 2** **Fiche-projet n°4.5.2**

Objectif : Tisser le lien social
Mesure : Organisation d'évènements

POURQUOI ce projet ?

Le nombre d'habitants a fortement augmenté ces dernières années, la population, comparativement aux communes avoisinantes, compte une forte proportion de jeunes. Comme partout ailleurs les liens intergénérationnels se distendent, or les habitants ont décidé de poursuivre l'enjeu suivant : « faire de Baelen une commune reliée », dépassant les frontières visibles et invisibles, matérielles ou immatérielles entre ses communautés d'habitants. Un home accueillant des personnes âgées est installé sur le territoire de la commune, de même que des structures telles que les Alizées, le home St François, le Garnstock, ainsi que deux écoles fondamentales. Des interconnexions pourraient s'envisager entre structures et des liens pourront être fait avec la fiche-projet « Accueil extra-scolaire » (projet 3.7.4).

COMMENT ?

- Visiter le projet du Balloir en Outremeuse (Liège)
- Présenter les résultats de l'enquête lancée par le CPAS sur les plus de 60 ans
- Organisation d'une école de devoir et/ou d'un accueil extra-scolaire ouvert aux personnes du 3ème âge
- Organisation de stages de bricolage (construction de cabanes), d'ateliers d'art floral, de petits travaux dans la commune, production de confiture, de confection de vêtements pour le carnaval, … avec transmission de savoir des personnes âgées aux enfants,
- Réapprentissage du mode de fonctionnement « à l'ancienne », au travers du témoignage des personnes âgées sur leur expérience de vie simple : témoignages de personnes âgées à l'école une fois par mois pour raconter leur vécu, des anecdotes
- Mise sur pied de groupes de discussion entre des personnes âgées germanophones et des enfants francophones (et l'inverse).
- Information des nouveaux arrivants sur les activités existantes (se fait déjà, voir fiche-projet 4.1.4))
- Organisation de cours internet/informatique pour les personnes âgées par des jeunes internautes
- Organisation de débats sur le développement durable avec les personnes du troisième âge qui ont connu les époques respectueuses de la nature
- Rassembler des personnes âgées pour proposer d'écrire ensemble un livre sur leur passé, leur métier, avec vieilles photos, afin de valoriser le vécu des personnes âgées

INDICATEURS ?

- Nombre d'activités mise sur pied
- Nombre de personnes âgées, d'enfants inscrits dans la démarche

Organisation de jeux participatifs intervillages	**LOT 2** **Fiche-projet n°4.5.3**

Objectif : Tisser le lien social
Mesure : Organisation d'évènements

POURQUOI ce projet ?

Dans le cadre des consultations ODR, le diagnostic suivant a été posé : manque de cohésion sociale/esprit de clocher, indifférence entre les habitants, de moins en moins de communication entre les générations, entre francophones et germanophones, entre anciens et nouveaux habitants, entre habitants des différents hameaux, manque d'ouverture vis-à-vis des nouveaux arrivants, surtout de la part des jeunes. Ajoutés à cela, la distension des liens entre jeunes de la commune liée à leur répartition dans les écoles secondaires et l'arrivée de « personnes à problèmes » en provenance des villes voisines, l'organisation d'un événement type « challenge inter villages » contribuerait à fédérer les jeunes (qui possèdent un sentiment d'identité très fort pour les autochtones alors que les nouveaux arrivants ne s'identifient pas au territoire communal) et à resserrer les liens entre toutes ces catégories.
L'organisation de jeux inter-quartiers déjà organisé pour la 1ère fois en 2007 dans le cadre de l'ODR a fait la preuve de toute son utilité.
Projet en lien également avec l'enjeu poursuivi par les habitants : « faire de Baelen une commune reliée », dépassant les frontières visibles et invisibles, matérielles ou immatérielles entre ses communautés d'habitants. Il s'agit en fait de favoriser l'esprit d'émulation.

COMMENT ?

- Organisation d'un défi intergénérationnel
- Organisation de jeux interquartiers à renouveler sans mettre en avant la différence Baelen/Membach
- Elargissement de l'évènement autour du jogging de Baelen : semaine du sport, stages pour enfants, initation par quartier
- Instauration d'un challenge sportif entre Baelen et Membach
- Organisation d'un challenge avec plusieurs balades sur les différentes entités (connaissance du village)

INDICATEURS ?

- Evènement organisé
- Récurrence
- Nombre de participants
- Intégration des catégories discriminées (étrangers, nouveaux arrivants, germanophone, …)

Soutien à la mise en place de gîtes/chambre d'hôtes	LOT 2 Fiche-projet n°5.2.2

Objectif : Susciter une nouvelle géographie
Mesure : Développement d'un tourisme vert

POURQUOI ce projet ?

La commune dispose d'atouts qui permettraient son développement touristique : son accessibilité, sa situation géographique, ses atouts naturels, son patrimoine bâti et culturel, son réseau de promenades, … La proximité de communes touristiques (Jalhay, Limbourg) drainant un public nombreux pourrait être valorisée.

Pourquoi ce développement touristique possible n'a-t-il pas eu lieu ?

Les raisons sont sans doute multiples :

- manque d'infrastructures ou d'outils visant à attirer les touristes : pas d'établissements Horéca, pas d'hébergements, pas d'office du tourisme, de bureau d'information
- manque d'attractivité, de spécificité, d'image de la commune
- manque d'intérêt pour le tourisme tant dans le chef de la population que des décideurs

Des raisons d'espérer une évolution se dessinent :

- de nouveaux produits se mettent en place : réseau pic vert, aménagement de la Gileppe, de « la route de l'eau », édition de cartes touristiques, …
- des efforts sont consentis : affiliation à la Maison du Tourisme « Pays de Vesdre », installation de panneaux touristiques, rénovation du bâtiment « l'accueil », …
- l'intérêt récent du public pour les nouveaux produits touristiques « patrimoniaux », « vert »

La création de gîtes et de chambres d'hôtes pourrait constituer l'opportunité permettant de casser le cercle vicieux « pas d'infrastructures donc pas de touristes et pas de touristes donc pas d'infrastructures », permettant également l'exploitation d'une ressource locale, génératrice de retombées locales auprès des habitants.

COMMENT ?

- Poursuite de l'effort en faveur du tourisme de la part de l'association pour la promotion du tourisme à Baelen-Membach : création d'une infrastructure d'information touristique (ou synergies avec les existantes), rédaction de brochures touristiques, mise sur pied de visites touristiques guidées du patrimoine historique et naturel, organisation d'évènements touristiques, mise en valeur des produits locaux, … + recherche d'un tenancier pour un café/pâtisserie/restaurant
- Dédicace d'une partie des ZACC à des constructions passives dans le cadre du tourisme vert (gîtes pour les vacanciers.
- Organisation d'une information aux candidats potentiels (avec témoignages) : comment s'y prendre, autorisations, assurances, risques, frais, publicité, subsides
- profiter du bulletin communal pour informer et proposer des témoignages (sur gîtes existants et manières de fonctionner)
- Organisation d'une information à destination des agriculteurs
- Soutien aux installations HoReCa pour les touristes d'un jour (qui pourraient rester plus longtemps)
- Installation de gîtes dans des bâtiments de caractères vides ou abandonnés
- Création d'un village de vacances à l'orée de la forêt

INDICATEURS ?

- Nombre de gîtes créés
- Nombre de séances d'information organisées
- Nombre de participants à ces séances d'information

Détermination de points d'entrée dans la commune	**LOT 2** **Fiche-projet n°5.2.3**

Objectif : Susciter une nouvelle géographie
Mesure : Développement d'un tourisme vert

POURQUOI ce projet ?

Les principaux atouts et attractions de la commune se situent en périphérie de la zone urbanisée : Hertogenwald, Gileppe, Fagnes. Ces endroits sont fréquentés, mais les retombées s'orientent vers les communes voisines.
Ces points d'entrée dans la commune, visibles depuis les lieux évoqués plus haut constitueraient une invite au touriste pour découvrir l'intérieur de la zone villageoise.
Ces points, ou portes offriraient la possibilité de s'arrêter, de se garer, de pique-niquer et constitueraient le point de départ de plusieurs balades sur la commune, redirigeant ainsi le touriste vers les villages.

COMMENT ?

- Identification des points d'entrée : au centre de Baelen, au parc communal, à la friterie de Perkiets, au rond-point porte de Drossart, à la Gileppe
- Prévoir une meilleure exploitation de la porte de Drossart
- Réalisation d'un outil d'accueil créatif et incitatif (panneau, totem avec élément d'identité…)

INDICATEURS ?

- Panneaux crées
- Nombre de touristes fréquentant ces points d'entrée
- Nombre de touristes recensés dans les villages (aux endroits où l'on s'attend à les voir)

Partage du matériel et des ressources humaines entre Baelen et les communes voisines	LOT 2 Fiche-projet n°5.3.2

Objectif : Susciter une nouvelle géographie
Mesure : Détricotage des frontières avec les communes voisines

POURQUOI ce projet ?

Baelen se situe à proximité de Verviers, Welkenraedt et Eupen (centres scolaires, de services, de communication, pôles d'emploi) et profite dès lors déjà des avantages liés à cette proximité.
Elle partage avec d'autres communes, un parc d'activités économiques, une carrière en activité, la maison de l'emploi, le Contrat Rivière Vesdre, la Maison du Tourisme « Pays de Vesdre », des atouts touristiques : la Gileppe, « la route de l'eau », le vélo-tour, l'Hertogenwald, les chemins Pic-Vert,
Elle compte des structures d'importance supra-communale : les Alizées, le home St François, le centre de jour.
Considérant d'une part que certaines problématiques gagneraient a être gérées au niveau transcommunal : nuisances de la carrière, gestion de la pollution des cours d'eau, gestion des paysages, amélioration de l'enseignement des langues, … et d'autre part que Baelen est une petite commune, dont les moyens financiers et humains sont limités, le partage du matériel et des ressources humaines pourrait faciliter le mise en œuvre de certains projets.
A noter également que les habitants ont jugé que l'ODR pouvait être le vecteur pour une estimation des besoins et le montage de projet.

COMMENT ?

- Engagement d'un conseiller en énergie avec Aubel (fait)
- Mise en place du groupe de travail développement durable (fait)
- Engagement d'un éducateur de rue avec Plombières et Welkenraedt (en cours de négociation)
- Création d'une agence immobilière sociale
- Achat et partage d'un broyeur professionnel, d'un camion balayeur, d'une caméra infra rouge thermique

INDICATEURS ?

- Engins et matériel acquis ou employés en commun
- Personnel engagé en commun
- Réunions d'échanges intercommunales

Fiches-projets
LOT 3

1.2.2 :	Désignation de « personnes relais » dans les quartiers ou dans les comités de quartier	3
1.2.5 :	Organisation d'une journée découverte entreprises à la carrière	3
2.1.3 :	Contrôle des activités de la carrière	3
2.1.4 :	Installation de poubelles publiques doubles	3
3.2.3 :	Gestion de l'épuration des eaux	3
3.3.2 :	Création d'un quartier rural témoin	3
3.5.5 :	Entretien des haies et fossés, semis de fleurs sauvages	3
3.5.8. :	Aménagement de plaines de jeu au naturel	4
3.6.3 :	Organisation d'une journée découverte des réalisations des entreprises et indépendants locaux	4
4.2.2 :	Création de groupements d'achats	4
4.3.3 :	Aménagement de bâtiments vides en logements sociaux	4
4.3.4 :	Aménagement de logements de transition et de tremplin	4
4.3.5 :	Création de maisons intergénérationnelles/pour séniors	4

1.2.2. Désignation de « personnes relais » dans les quartiers ou dans les comités de quartier

Cette désignation devra être conçue dans le but d'améliorer la communication, d'accentuer les rencontre interpersonnelles, de défendre les droits des habitants, de rapporter les besoins des quartiers et, évidemment, d'informer les habitants sur l'opération de développement rural.

1.2.5. Organisation d'une journée découverte entreprise à la carrière

Les activités de la carrière sont peu connues de la population de la commune. L'organisation d'une visite servira à montrer aux habitants intéressés (y compris les habitants des hameaux voisins) le site et les activités qui y sont menés.

2.1.3. Contrôle des activités de la carrière

La carrière pose problème depuis de nombreuses années (bruit, non respect des règlements, etc.). Les habitants concernés sont depuis peu représentés dans un comité d'accompagnement. Il est demandé l'instauration d'un suivi et d'un contrôle beaucoup plus rigoureux de la part de la commune au niveau de la carrière (programme d'exploitation, aménagements, pour réduire les nuisances, tirs de mines, …)

2.1.4. Installation de poubelles publiques doubles

Mise à disposition pour les déchets de poubelles publiques aux endroits clefs, de sacs poubelles de 2 capacités et d'un distributeur de sachets pour crottes de chien, ceci afin de diminuer la présence de déchets « sauvages » un peu partout.

3.2.3. Gestion de l'épuration des eaux

La volonté est de faire avancer au plus vite les dossiers d'épuration des eaux usées des zones en épuration collectives (Heggen, Mazarinen, etc.) mais également de mener une réflexion cohérente sur l'ensemble des parties de hameaux qui ont été définies en zone d'épuration individuelle.

3.3.2. Création d'un quartier rural témoin

Création d'un « village rural témoin » qui permettrait de montrer au grand public l'emploi des énergies renouvelables et du DD. Prévoir un partenariat avec les entreprises privées dans le domaine de la construction (ce qui se fait de mieux) moyennant l'ouverture de leurs maisons à la visite lors d'une journée « village témoin ».

3.5.5. Entretien des haies et fossés, semis de fleurs sauvages

Maintien et entretien des paysages (haies, fossés) + Semis de fleurs sauvages (bandes de 50 cm) dans les chemins communaux, à ne pas faucher pour favoriser la colonisation naturelle.

3.5.8. Aménagement de plaines de jeu au naturel

Aménagement de plaines de jeux au naturel/découverte avec des lieux BBQ en extension.

3.6.3. Organisation d'une journée découverte des réalisations des entreprises et indépendants locaux

Organisation d'une journée découverte des réalisations des entreprises et indépendants locaux dans la commune, au travers de portes ouvertes chez les habitants (but : susciter l'achat local et la connaissance des entreprises locales par les locaux).

4.2.2. Création de groupements d'achat

Bois de chauffage, produits alimentaires, électricité, etc.).

4.3.3. Aménagement de bâtiments vides en logements sociaux

Aménagement de bâtiments vides en logements sociaux via le système du tiers investisseur.

4.3.4. Aménagement de logements de transition et de tremplin

Création de logements de transition (suite à l'interdiction d'habiter dans un camping, pas de possibilité de dépannage pour les personnes précarisées), par exemple dans l'ancienne maison communale sur le Thier à Baelen.

4.3.5. Création de maisons intergénérationnelles / pour séniors

Installation de maisons pour seniors près du centre. Création de maisons kangourous (habitat groupé) génératrices d'entraide entre les occupants. Création d'appartements intergénérationnels.